

LA STRUCTURATION ATLANTIQUE DES *EUROPEAN STUDIES*

La Fondation Ford et l'institut de la Communauté européenne pour les études universitaires dans la génération d'un « objet »

[Antonin Cohen](#)

Presses de Sciences Po | « [Revue française de science politique](#) »

2017/1 Vol. 67 | pages 69 à 96

ISSN 0035-2950

ISBN 9782724635096

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2017-1-page-69.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

© Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

LA STRUCTURATION ATLANTIQUE DES *EUROPEAN STUDIES*

— LA FONDATION FORD ET L'INSTITUT DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE —
POUR LES ÉTUDES UNIVERSITAIRES DANS LA GÉNÉRATION D'UN « OBJET »

Antonin Cohen

Comment se saisir d'un objet aussi flou que l'émergence d'un objet de recherche ? Ni discipline, avec ses frontières plus ou moins surveillées par des *gatekeepers* institutionnels, ni profession, avec ses revendications de juridiction plus ou moins ajustées au rapport des forces sociales, ni même véritable champ, avec son autonomie plus ou moins protégée par des principes de hiérarchisation objectivés. Bien au contraire, ce que donne à observer l'émergence des « études européennes » ce sont les stratégies que doivent déployer les acteurs, institutionnels, individuels, pour faire exister cet « objet ».

Tout porte en effet à penser l'émergence des « études européennes » comme une variable dépendante de la « construction européenne » : la production académique suivrait comme mécaniquement l'entreprise politique¹. N'en va-t-il pas de même pour tous les objets des sciences sociales ? Les effets mécaniques de tout processus d'institutionnalisation ne doivent pourtant pas obérer la dynamique de coproduction qui lie constructions politiques et constructions savantes. Cette double construction est en effet le résultat de stratégies qui se déploient simultanément dans plusieurs mondes sociaux relativement autonomes². Sans doute serait-il idéalement nécessaire de restituer la logique respective des champs scientifiques américain et européens (français, allemand, britannique, suisse, etc.) et, en leur sein, la division du travail entre les disciplines politiques, juridiques et économiques, ainsi que les stratégies de braconnages qui les remettent constamment en cause, pour ensuite mesurer les effets des entreprises individuelles ou collectives visant à imposer un « objet », voire un « espace », conçu comme « interdisciplinaire », dans ces champs scientifiques structurés par une division du travail à la fois spécifique et durable, et ainsi en quelque sorte subvertir cet ordre institutionnel, et en particulier « disciplinaire ».

On conviendra toutefois que cette fresque est pratiquement hors de portée dans le cadre restreint de cet article. En revanche, en restituant la logique de génération institutionnelle des « études européennes » du point de vue de ses acteurs centraux, la Fondation Ford et l'Institut de la Communauté européenne pour les études universitaires (ICEEU), on se donnera une opportunité de survoler les différents mondes sociaux dans lesquels ont en quelque

1. John T. S. Keeler « Mapping EU Studies : The Evolution from Boutique to Boom Field 1960-2001 », *Journal of Common Market Studies*, 43 (3), 2005, p. 551-582.

2. Cécile Robert, Antoine Vauchez, « L'Académie européenne : savoirs, experts et savants dans le gouvernement de l'Europe », *Politix*, 89, 2010, p. 9-34.

sorte été implantées les « études européennes ». On verra que cet ensemble hétéroclite dessine un « réseau », que l'on peut juger plus ou moins dense, mais on comprendra aussi les difficultés à pénétrer les mondes académiques nationaux, à les convertir ou à les subvertir, et plus encore les échecs répétés à créer une université européenne, qui tiennent à la structure nationale des champs académiques, à l'homologation et à l'équivalence des diplômes et à tout ce qui touche à l'attribution et à la rétribution de grades et de titres spécifiques hors de l'autorité de l'État – bref, les entreprises transnationales ne font pas automatiquement « champ », même « faible »¹.

Cet article s'inscrit en effet dans un programme de recherche engagé de longue date sur la genèse et la structuration du « champ du pouvoir européen »². Il tend à montrer, dans cette perspective, que les fondements « scolaires » de ce champ sont une préoccupation centrale dans les stratégies des élites engagées dans cette dynamique, alors que cette question occupe par ailleurs une place négligeable dans les travaux de recherche qui portent sur cette dynamique. D'un côté, la sociologie politique a, depuis longtemps, souligné le rôle des écoles de pouvoir dans la formation des élites. Ainsi, dans *La Noblesse d'État*, Pierre Bourdieu avait mis en évidence les relations structurales entre le champ du pouvoir (national) et le champ des écoles de pouvoir (national)³ – même si Yves Dezalay et Bryant Garth ont par la suite montré que la « globalisation » avait profondément transformé cette double relation entre les champs du pouvoir et les champs des écoles du pouvoir (nationaux et globaux)⁴. D'un autre côté, les travaux empiriques portant sur cette transformation restent relativement rares. Plus encore, les travaux sur les relations structurales entre la formation d'un champ du pouvoir européen et les transformations des champs des écoles de pouvoir nationaux sont en proportion inverse de l'enjeu⁵. De ce point de vue, cet article vise à détailler de manière empirique les chaînes d'interdépendance qui unissent « le » global (les réseaux transatlantiques et transcontinentaux dans lesquels s'inscrivent les stratégies multiformes de la Ford) et le « local » (la rivalité toute parisienne entre la faculté de droit et l'Institut d'études politiques (IEP) dans laquelle prennent corps les stratégies de développement des études européennes), tout en montrant comment un centre de coordination des jeux se crée à leur intersection « européenne » avec l'ICEEU.

Dans le même temps, cet article vise à montrer que les études européennes ne sont en fait que la partie résiduelle de stratégies beaucoup plus audacieuses pour subvertir les hiérarchies indigènes des champs académiques nationaux, aux fins de fonder le champ du pouvoir européen sur des élites nouvelles, « formées » dans des institutions nouvelles, avec des savoirs nouveaux, en vue d'occuper des positions de pouvoir nouvelles. Partant, il permet de comprendre les formes de « résistance » des champs nationaux, soit que ces stratégies « européennes » rencontrent des stratégies locales qui en absorbent les ressources pour d'autres

1. Stephanie Lee Mudge, Antoine Vauchez, « Building Europe on a Weak Field: Law, Economics, and Scholarly Avatars in Transnational Politics », *American Journal of Sociology*, 118 (2), 2012, p. 449-492.

2. Antonin Cohen, « De congrès en assemblées : la structuration de l'espace politique transnational européen au lendemain de la guerre », *Politique européenne*, 18, 2006, p. 105-125.

3. Pierre Bourdieu, *La Noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Éditions de Minuit, 1989, p. 373 et suiv.

4. Yves Dezalay, « Enquêter sur l'internationalisation des noblesses d'État : retour réflexif sur des stratégies de double jeu », *Cultures & Conflits*, 98, 2015, p. 15-52.

5. Par exception : Anne-Catherine Wagner, *Les nouvelles élites de la mondialisation. Une immigration dorée en France*, Paris, PUF, 1998 ; Virginie Schnabel, « Élitisme européennes en formation : les étudiants du "Collège de Bruges" et leurs études », *Politix*, 43, 1998, p. 33-52 ; Niilo Kauppi, Tero Erkkilä, « The Struggle Over Global Higher Education: Actors, Institutions, and Practices », *International Political Sociology*, 5 (3), 2011, p. 314-326.

finalités (les subventions de la Ford ne servent pas tant les objectifs que leur fixent les cadres de la Fondation que la poursuite de la rivalité entre la Faculté et l'Institut par d'autres moyens), soit que des stratégies nationales contraires en annulent, en limitent ou en reportent les effets (la création d'une université européenne tant recherchée ne pouvant finalement prendre la forme que d'un modeste institut universitaire européen). Il serait donc abusif de parler d'un « champ » des études européennes ou même d'un champ académique européen sans prendre en considération la force des champs nationaux dans la structuration des espaces « globaux » ou « continentaux ».

En rapport plus direct avec la thématique du dossier, cet article vise en outre à montrer que, comme espace social (cf. l'introduction du dossier), une « discipline » telle que la science politique ne peut être appréhendée isolément d'une multiplicité d'autres espaces sociaux qui lui sont en apparence étrangers, c'est-à-dire non seulement les autres « disciplines », comme les sciences juridique ou économique, mais aussi le monde « extérieur », c'est-à-dire, dans le cas des études européennes, une nébuleuse qui va du Comité d'action pour les États-Unis d'Europe à la Commission trilatérale. À la recherche de leurs propres origines, bon nombre de politistes ont ainsi fait remarquer la faible place de la science politique dans le développement des études européennes, en France, comparativement aux États-Unis, où la science politique a très tôt développé de nouveaux modèles théoriques pour appréhender ce qui est alors conçu comme une « intégration européenne »¹. S'il est impossible d'entrer dans les subtiles nuances de cette analyse réflexive ici, cet article permet de comprendre que, par comparaison avec les États-Unis, où le développement institutionnel est venu dans un second temps (avec la création du Council for European Studies), en Europe, et plus particulièrement en France, l'entreprise institutionnelle a en quelque sorte précédé le développement intellectuel, dans une stratégie instrumentale et ancillaire visant à faire du monde académique le levier d'une stratégie politique.

Promouvoir les « études européennes » : une entreprise politique dans le monde académique

L'émergence institutionnelle des études européennes est profondément enveloppée dans les stratégies de la guerre froide qui unit le petit milieu « atlantique », que cette première partie propose de pénétrer en suivant la Ford, en quelque sorte « caméra embarquée », dans la création de l'ICEEU. Du détail des archives, normalement sacrifié à la « science politique », où la grande théorie semble parfois parader hors du monde empirique, la socio-histoire entend au contraire faire ressortir non seulement une histoire, mais aussi des mondes sociaux, occupés à leurs interactions quotidiennes.

La Fondation Rockefeller ne disposait pas, à proprement parler, de programme spécifique pour développer les « études européennes ». En 1954, 123 000 dollars avaient, il est vrai, été attribués pour six ans au St. Antony's College de l'Université d'Oxford pour développer son « programme en études européennes »². Au cours des années 1950 et 1960, des demandes de financement ponctuels de recherches ou de colloques lui avaient, bien sûr, été adressées. Mais les subventions et les bourses accordées ne constituaient pas en soi un véritable

1. Andy Smith, « French Political Science and European Integration », *Journal of European Public Policy*, 7 (4), 2000, p. 663-669.

2. *The Rockefeller Foundation Annual Report, 1954*, p. 236-237, ci-après *RFAR*.

« programme ». Rien d'équivalent, par exemple, aux ambitions de la Rockefeller en vue de promouvoir la théorie des relations internationales¹.

Il en va différemment de la Ford. Créée en 1936, la Ford ne commence à développer son vaste programme humanitaire (« *human welfare* ») que dans les années 1950, suivant les axes établis en 1949 par le président-fondateur de la Rand Corporation, Rowan Gaither². De fait, la Ford est plus fortement ancrée que la Rockefeller dans les enjeux de la guerre froide, dont le volet « culturel » passe par la création (parfois de toutes pièces) puis l'entretien (souvent hors sol) de zones franches ou affranchies de toute influence communiste ou marxiste. En outre, elle est profondément insérée dans le réseau institutionnel et personnel qui est au fondement de la politique extérieure des États-Unis³, à l'image de son troisième président, Paul Hoffman (1950-1953)⁴, ancien directeur de l'Economic Cooperation Administration (ECA), chargée d'administrer le plan Marshall. Ainsi, il revient à P. Hoffman, puis à John McCloy – alors que ce dernier est encore haut-commissaire en Allemagne – de tracer les lignes directrices (« *the conditions of peace* ») de ce qui devient rapidement le programme « International Affairs » (IA) de la Ford. À la fin de 1952, J. McCloy est nommé président de la Chase Manhattan Bank⁵, mais aussi administrateur (« *trustee* ») de la Ford, et la direction du département des affaires européennes et internationales est confiée à son bras droit, Shepard Stone.

Shepard Stone

Né en 1908, Shepard Cohen, de son vrai nom, est issu de l'immigration juive lituanienne, installée dans le New Hampshire, à Nashua, où son père, petit commerçant, est devenu patron du grand magasin local⁶. Ancien de Dartmouth, diplômé en histoire américaine, Sh. Stone débute une carrière de journaliste qui le mène, en 1929, à Berlin. Là, il soutient, en 1932, une thèse de doctorat en histoire sous la direction de Hermann Oncken (« *Deutschland, Danzig und Polen, 1918-1932* »). À son retour, il est embauché au *New York Times* pour couvrir les questions allemandes et polonaises. Affecté dans les services de renseignement militaire et d'action psychologique, il est envoyé en Angleterre en 1943, puis en Allemagne en 1945, avant de quitter l'armée au grade de lieutenant-colonel pour revenir au *New York Times*. En 1949, il devient directeur des relations culturelles et éducatives de l'Office of Public Affairs (OPA) auprès du haut-commissaire en Allemagne, J. McCloy, avant de prendre la direction de l'OPA en 1950. Dans ces fonctions, il finance la presse ainsi que différentes opérations telles que le *Kongress für kulturelle Freiheit* de juin 1950 à Berlin, qui devient une organisation durable en 1951 : le Congrès pour la liberté de la culture.

1. Nicolas Guilhot (ed.), *The Invention of International Relations Theory. Realism, the Rockefeller Foundation, and the 1954 Conference on Theory*, New York, Cambridge University Press, 2011.

2. Francis X. Sutton, « The Ford Foundation : The Early Years », *Daedalus*, 116 (1), 1987, p. 41-91.

3. Inderjeet Parmar, *Foundations of the American Century. The Ford, Carnegie, and Rockefeller Foundations in the Rise of American Power*, New York, Cambridge University Press, 2012.

4. Après Edsel Ford (1936-1943), puis Henry Ford II (1943-1950), fils et petit-fils de Henry Ford, se sont succédé à la présidence de la Fondation sur la période considérée : Paul G. Hoffman (1950-1953), H. Rowan Gaither Jr. (1953-1956), Henry T. Heald (1956-1965) et McGeorge Bundy (1966-1979).

5. Kai Bird, *The Chairman. John J. McCloy, the Making of the American Establishment*, New York, Simon & Schuster, 1992, p. 391 et suiv.

6. Volker R. Berghahn, *America and the Intellectual Cold Wars in Europe. Shepard Stone between Philanthropy, Academy, and Diplomacy*, Princeton, Princeton University Press, 2001.

Dès 1952, J. McCloy et Sh. Stone considèrent que la Ford « pourrait utilement subventionner la création d'un institut ou de plusieurs instituts de recherche sur les problèmes de la Communauté européenne »¹. Dans cette logique, la Fondation soutient plusieurs projets qui se situent à la lisière entre les entreprises de construction européenne et de développement des études sur la construction européenne². Ainsi, la Ford verse une première subvention de 50 000 dollars à l'American Committee on United Europe (ACUE) pour une série d'études comparatives sur le fédéralisme réalisées sous la direction de Robert Bowie et Carl Friedrich, en vue de servir à la rédaction d'un projet de Constitution européenne³. À partir du milieu des années 1950, une partie de cette activité se déploie plus spécifiquement en direction des « études européennes », et cela par l'entremise de Jean Monnet, qui a démissionné de la présidence de la Haute Autorité (HA) en juin 1955, avant de créer le Comité d'action pour les États-Unis d'Europe (CAEUE) en octobre. Dès le mois de juillet, J. Monnet s'adresse en effet à Sh. Stone (« Shep ») pour lui faire part de son projet de créer un « groupe d'étude » constitué de quatre ou cinq professeurs venant de différentes universités européennes chapeauté par une commission de décideurs (« *top committee including policy making personalities* »), le tout pour un budget de fonctionnement de 75 000 dollars sur trois ans⁴. En juin 1956, le projet initial est devenu plus ambitieux. Il est désormais question de créer un « centre d'études européennes ». Max Kohnstamm, vice-président du CAEUE, rédige un projet en ce sens⁵. Et J. Monnet le fait parvenir à Sh. Stone⁶. Entre 1957 et 1958, trois entités voient ainsi le jour : le Centre de recherches européennes (CRE), le Centre de documentation du CAEUE (CD-CAEUE) et l'ICEEU. Mais l'ambition plus générale est bien de fonder une université européenne.

Entre la Communauté européenne et le partenariat atlantique

Du point de vue chronologique, le CRE est la première des trois entités à être créée, en 1957. En mars, J. Monnet exprime à Sh. Stone son souhait que la Ford soutienne l'initiative de l'Université de Lausanne, qui vient de créer une « chaire d'intégration européenne », en apportant son financement à Henri Rieben, nommé sur cette chaire en avril, et avec qui J. Monnet projette de créer un « centre de recherche européen »⁷. En juillet, le recteur de

1. J. McCloy à P. Hoffman et Milton Katz, cité dans V. R. Berghahn, *ibid.*, p. 151 et 322.

2. Il faut malgré tout plusieurs mois pour imposer un véritable programme « européen » au sein de la Fondation, et les dépenses de la Ford en Europe n'excèdent que rarement 5 % du total : Francis X. Sutton, « The Ford Foundation and Europe : Ambitions and Ambivalences », dans Giuliana Gemelli (ed.), *The Ford Foundation and Europe (1950's-1970's). Cross-Fertilization of Learning in Social Science and Management*, Bruxelles, European Interuniversity Press, 1998, p. 21-67 ; Valérie Aubourg, « La Fondation Ford et l'intégration européenne, 1950-1967 : une relation intime et privilégiée », dans Gérard Bossuat, Georges Saunier (dir.), *Inventer l'Europe. Histoire nouvelle des groupes d'influence et des acteurs de l'unité européenne*, Berne, Peter Lang, 2003, p. 325-339.

3. *The Ford Foundation Annual Report for 1952*, p. 28, ci-après *FFAR*.

4. Fondation Jean Monnet pour l'Europe (Dorigny), fonds Jean Monnet, AMK 33/1/1 : « J.M. » à Sh. Stone, 15 juillet 1955. En annexe, un « projet de fondation » détaille un programme de travail qui fait la part belle aux questions institutionnelles : -/2.

5. FJME, AMK 33/1/5 : Max Kohnstamm à J. Monnet, 18 juin 1956 ; -/4 : « Aide-mémoire sur le programme des travaux du Centre d'études européennes », 16 juin 1956 ; -/6 : « Aide-mémoire sur le projet de Centre d'études européennes », sans date.

6. FJME, AMK 33/1/7 : J. Monnet à Sh. Stone, 21/06/1956 ; -/8 et 9 : « Memorandum on the establishment of an Institute of European Studies », deux versions, sans date.

7. Rockefeller Archives Center (Sleepy Hollow), Ford Foundation Records, R 453, PA 57-351 : J. Monnet à Sh. Stone, 11 mars 1957 (datée par erreur de 1956) ; Sh. Stone à J. Monnet, 25 mars 1957. La chaire a été créée à l'École des hautes études commerciales de l'Université de Lausanne par décision du Conseil d'État du 8 janvier 1957 et officiellement inaugurée le 29 octobre 1957 : H. Rieben à M. Kohnstamm, 27 mai 1959.

l'Université de Lausanne, Edmond Grin, en fait la demande officielle¹. Dès le 30 août, une subvention de 25 000 dollars est attribuée au CRE par la Ford, dans le cadre de son programme IA, et ce, pour une période de deux ans, « approximativement », en vue de mener à bien des « recherches relatives aux problèmes pratiques de l'intégration européenne », mais aussi, comme il est précisé, « pour faciliter les activités de recherche » de H. Rieben, qui entend répondre « aux préoccupations concrètes des pionniers de l'Europe unie »². Les attendus de la décision sont simples :

« Il y aura un vaste besoin, en Europe, durant la prochaine décennie (a) de recherche sur les aspects politiques, constitutionnels, sociaux et économiques de l'intégration, et (b) d'hommes formés pour fournir le personnel de ces nouvelles organisations. En particulier, Jean Monnet, qui a joué un rôle éminent dans l'unification européenne, est en train de mettre sur pied des projets en vue d'établir de nouveaux instituts dans différents pays européens pour mener à bien les recherches et les formations nécessaires. »³

Le CRE est inauguré un an plus tard, en juillet 1958. Lors de son allocution, H. Rieben peut se féliciter du fait que l'Association des instituts d'études européennes (AIEE), créée en 1951, dont Dusan Sidjanski est le secrétaire général, et l'Association des universitaires d'Europe (AUE), créée en 1955, prennent désormais Lausanne comme exemple pour en appeler à « la création immédiate de chaires d'intégration européenne »⁴. Pourtant, si l'objectif de la Ford est « d'aider et d'encourager l'intégration européenne en soutenant une institution de recherche » qui semble « prometteuse »⁵, les premiers résultats sont déconcertants. Ainsi, le premier rapport d'activité du CRE, en octobre 1958, met en avant d'autres objectifs et d'autres réalisations. Il s'agit principalement de « créer une équipe de chercheurs capables d'étudier scientifiquement les problèmes concrets posés par l'intégration européenne, a/ à la Suisse et à ses cantons, b/ à l'économie suisse dans son ensemble, c/ aux principaux secteurs de cette économie, d/ aux différentes catégories de la population suisse »⁶. De fait, la liste jointe des travaux parus ou à paraître est très largement consacrée à la Suisse, à l'exemple de cette étude intitulée « L'horlogerie suisse à l'heure de l'intégration européenne ». Au terme de cette première subvention, et alors que H. Rieben tente de la faire renouveler sans succès⁷, l'expérience aurait donc pu tourner court.

En réalité, le CRE est une succursale locale d'une entreprise beaucoup plus vaste qui prend elle aussi corps en 1957. En mars est en effet créé un Centre de documentation (CD) dans le cadre du CAEUE. Le CD se trouve physiquement à Paris, dans les locaux du CAEUE, avenue Foch, mais il en est une entité distincte, ayant le statut d'une association à but non lucratif,

1. E. Grin à Sh. Stone, 20/07/1957.

2. Program Action (PA) Form n° 57-351 et Request for Grant Action (GA) n° IA-37G ; *FFAR 1956-57*, p. 44 ; Sh. Stone à H. Rieben, 22 août 1957 ; Sh. Stone à J. Monnet, 23 août 1957 ; H. Rieben à Sh. Stone, 3 septembre 1957 ; H. Rieben au Board, 12 septembre 1957 (citation).

3. Request for GA n° IA-37G, p. 1.

4. « Discours prononcé le 11 juillet 1958... », p. 1-2. Sur l'AIEE et l'AUE ainsi que sur leurs relations filiales avec le Centre européen de la culture (CEC), créé en 1950 : Nicolas Stenger, *Denis de Rougemont. Les intellectuels et l'Europe au xx^e siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015, p. 195 et suiv. et p. 247 et suiv. Avec constance, la Ford refuse de financer le CEC et ne verse de subventions à la Fondation européenne de la culture (FEC) – pourtant créée à cette fin en 1954, sous la présidence de Robert Schuman, puis du prince Bernhard des Pays-Bas – que de manière parcimonieuse.

5. Request for GA n° IA-37G, p. 1 et 2.

6. Rapport d'activité (RA) 1958, 25 octobre 1958, p. 1.

7. H. Rieben à Sh. Stone, 24 avril 1959.

mise à Lausanne, dans le canton de Vaud, et régie par le droit suisse¹. En juillet, J. Monnet explique en effet à Sh. Stone que le projet d'une véritable université, qu'il porte avec M. Kohnstamm et Jacques Van Helmont, secrétaire général du CAEUE, en détachement de la HA, paraît difficile à court terme (« cela prendra un certain temps avant que nous arrivions à finaliser un plan suffisamment achevé dans la forme pour pouvoir être soumis à tes amis »), mais que, en attendant, il souhaite que la Ford finance le CD, en précisant en *post-scriptum* que, « bien sûr », le CAEUE est « exclusivement » financé par ses membres (organisations partisanes et syndicales) et que sa demande concerne « seulement » le CD². Pour la Ford, le financement du CD serait une étape dans la création d'un réseau de « centres de recherche et de formation européens »³. Sh. Stone y trouve un écho favorable en Europe, notamment de la part de Robert Triffin, qu'il croise à Paris, où R. Triffin, alors en sabbatique de Yale, participe aux travaux de l'Organisation européenne de coopération économique (OECE). Si ce dernier se dit « principalement intéressé » par la création d'une « Communauté financière européenne » (« banque centrale, une seule monnaie »), il se montre néanmoins « enthousiaste à l'idée de développer plusieurs centres de recherche et institutions de formation ». Une réunion est même prévue à la fin du mois, entre J. Monnet, Sh. Stone, R. Triffin et Robert Marjolin, ancien secrétaire général de l'OECE. Au sein de la Ford, si le projet est soutenu dès le départ⁴, on insiste néanmoins pour que J. Monnet y associe les entreprises privées⁵, mais aussi les universités⁶, et que certains universitaires soient plus spécifiquement informés du projet, dans la mesure où ils sont déjà interlocuteurs de la Ford⁷.

De fait, le rapport d'évaluation destiné à la réunion du comité exécutif du 12 décembre inscrit clairement cette action dans un cadre plus général. Après avoir rappelé que l'entrée en vigueur des traités de Rome deux semaines plus tard allait nécessairement entraîner de nouvelles actions vers une « intégration européenne », et pourquoi pas une « Communauté financière européenne », ce rapport considère en effet que ces développements constitueront « un défi pour les universités et instituts européens, qui vont être amenés à développer des recherches élémentaires sur les problèmes européens, former des jeunes gens pour des postes de direction de dimension européenne, et stimuler une approche européenne plutôt qu'étroitement

1. Mémoire rédigé par J. Monnet et M. Kohnstamm (5 novembre 1958) et statuts du CD. La fiscalité n'est jamais complètement absente des stratégies transnationales, comme en atteste un long mémoire de M. Kohnstamm (9 septembre 1959) visant à comparer « les avantages prévus par la législation fiscale des différents pays du Marché commun en faveur des dons et legs consentis à certaines associations, à but scientifique et culturel notamment », mais aussi « les mesures susceptibles d'accroître ces avantages fiscaux », p. 1.

2. RAC, FFR, R 460, PA 58-35 : J. Monnet à Sh. Stone, 24 juillet 1957. À sa création, J. Monnet s'engage auprès d'Erich Ollenhauer, président du SPD, à ce que le CAEUE ne soit pas financé par le patronat. La création du CD est donc un moyen de contourner cet engagement. Mais, outre le fait que J. Monnet y englobait une partie de sa propre fortune, provenant de la cession du Cognac Monnet, les dettes du CAEUE seront finalement épongées par le patronat à la cessation de ses activités : Maria Grazia Mechionni, « Le Comité d'action pour les États-Unis d'Europe : un réseau au service de l'Union européenne », dans Gérard Bossuat, Andreas Wilkens (dir.), *Jean Monnet, l'Europe et les chemins de la Paix*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 221-251, ici p. 246.

3. « European Training and Research Centers (Monnet) », Sh. Stone, 8 novembre 1957.

4. Waldemar A. Nielsen à Sh. Stone, 5 août 1957, pour lui dire que cette initiative doit être encouragée. W. Nielsen est directeur adjoint du programme IA.

5. Joseph (Joe) E. Slater à W. Nielsen, 18 novembre 1957. Ancien secrétaire général du haut-commissariat en Allemagne, puis secrétaire exécutif de la représentation des États-Unis auprès de l'OTAN et de l'OECE, J. Slater, économiste à la Standard Oil, est alors associé au programme IA au sein de la Ford. Il devient président de l'Institut Aspen en 1970.

6. J. Slater à W. Nielsen, 21 novembre 1957.

7. Neil W. Chamberlain à J. Slater, 20 novembre 1957. N. Chamberlain est directeur du programme « Economic Development and Administration ».

nationale de problèmes politiques, économiques, sociaux et culturels communs »¹. Cela est d'autant plus important que la Ford soutient explicitement le projet politique :

« Une Communauté européenne forte, étroitement associée aux États-Unis, est d'une grande importance pour l'intérêt national américain, et le soutien aux activités d'enseignement et de recherche en rapport avec la Communauté européenne est un élément central du programme européen de la Fondation. »²

Déjà financé à hauteur de 35 000 dollars par des industriels européens, entretenant des relations de coopération avec certains centres de recherche, comme le Center for International Affairs dirigé par Robert Bowie à Harvard, le CD utiliserait la subvention de la Ford aux fins de diffuser auprès des membres du CAEUE « des informations à jour des problèmes de l'intégration européenne et des recherches techniques détaillées pour des propositions d'action précises », en s'assurant « les services de professeurs et autres experts européens et américains pour mener des recherches d'une portée immédiate pour la Communauté européenne », à l'exemple de... R. Triffin. Surtout, cette subvention ne serait que la première pierre d'une entreprise plus générale :

« La présente subvention s'insère dans une série d'actions importantes que le personnel proposera en rapport avec la Communauté européenne. M. Monnet, le professeur Marjolin, M. Kohnstamm et le professeur Walter Hallstein, ancien recteur de l'Université de Francfort et durant plusieurs années Secrétaire d'État aux Affaires étrangères à Bonn, sont en train de développer des projets, qui seront présentés à la Fondation en 1958, en vue de créer un institut central pour les études universitaires sur l'intégration européenne. Une subvention de 25 000 dollars faite plus tôt dans l'année à l'Université de Lausanne pour les études économiques européennes sert de projet pilote pour le projet d'institut central. Le concept est d'aider les universités d'Europe à adopter une vue plus large de leurs programmes et de leurs études. »³

Le lendemain, Sh. Stone annonce à J. Monnet que le Board of Trustees de la Fondation a approuvé une subvention de 150 000 dollars. À partir de cette date, la Ford finance le CD par tranches de 150 000 dollars sur un compte de la Chase Manhattan, initialement pour « approximativement » trois ans (1958-1960 et 1960-1962), puis tous les deux ans (1963-1964 et 1965-1966)⁴. Cette accélération répond à un changement important. Le 22 décembre 1962, le Board de la Fondation a en effet approuvé une dotation de 3 000 000 dollars pour l'année fiscale 1963 en vue de renforcer le partenariat atlantique, dont Kennedy a fait un axe essentiel de sa présidence⁵, sur la ligne budgétaire de laquelle est dès lors financé le CD. À partir de 1963, le CD se donne ainsi pour mission de mener des recherches (désignées comme « *policy research* ») sur

1. Docket Excerpt (DE), 12 décembre 1957, p. 1, et les notes préparatoires.

2. *Ibid.*, p. 2.

3. *Ibid.*, p. 2-3. Le document précise (p. 3) que la Fondation entend aussi financer un projet du même type (« pilote ») au Royaume-Uni concernant « les intentions et le rôle probable du pays au regard de l'intégration européenne ». En 1958, une subvention de 177 400 \$ est ainsi octroyée au *think tank* Political and Economic Planning (PEP), renouvelée une fois en 1962 (134 000 \$), puis dans les années 1970 : *FFAR 1958*, p. 80 et 138 ; *FFAR 1962*, p. 47 et 134.

4. Terms of Grant (TG), 14 janvier 1958, 3 octobre 1960, 29 janvier 1963, 15 décembre 1964. *FFAR 1960*, p. 152 ; *FFAR 1961*, p. 143 ; *FFAR 1963*, p. 49 ; *FFAR 1965*, p. 138. Au total, entre 1958 et 1966, le CD a donc reçu la somme de 600 000 \$ de la part de la Ford. En 1958, le financement de la Ford représentait plus de 75 % des recettes du CD (20 millions de francs français), pour finir par s'élever à 100 %, en incluant les intérêts négociés avec la Chase Manhattan par J. Monnet lui-même.

5. Discours du 4 juillet 1962 : Pascaline Winand, *Eisenhower, Kennedy, and the United States of Europe*, New York, St. Martin's Press, 1993, p. 239-240.

« l'unification européenne et le partenariat atlantique »¹, et le rapport d'évaluation insiste sur le fait que, « dans le futur, les recherches du Centre porteront une attention croissante aux aspects économiques, juridiques, politiques et pédagogiques du partenariat atlantique »².

Dans son premier rapport d'activité, en 1959, le CD insiste sur la collaboration « particulièrement étroite » entretenue avec le CRE et les institutions des Communautés européennes, et sur la volonté de « développer un réseau cohérent d'organisations de recherche, en Europe et ailleurs, intéressées par les problèmes de l'unité européenne et leur impact sur les affaires du monde »³. Dès 1961, François Duchêne, un ancien de la HA qui dirige le CD depuis mai 1958, peut se féliciter à la fois de réunir « des experts de premier plan » (« *first-rate experts* »), incluant des représentants des institutions communautaires, des gouvernements et des administrations, des juristes et des banquiers, mais aussi des « professeurs exceptionnels »⁴, et que ce réseau se soit progressivement étendu.

« Le personnel du Centre de documentation a mis un point d'honneur à garder un contact étroit avec des organisations et des instituts de recherche dont l'expertise peut être pertinente pour des propositions d'intégration européenne. La collaboration a été particulièrement étroite dans le Marché commun avec l'Institut économique néerlandais de Rotterdam (professeur Tinbergen) et l'Institut de la Communauté européenne pour les études universitaires de Bruxelles ; en Grande-Bretagne, avec le PEP et l'Economist Intelligence Unit, Londres ; en Suisse, avec le Centre de recherches européennes de Lausanne ; en Amérique, avec le Center for International Affairs de Harvard et le Twentieth Century Fund ; mais aussi avec la FAO, le GATT, l'OECE, et bien sûr les institutions de la Communauté européenne. »⁵

À l'automne 1967, tout en remerciant la Ford pour son soutien financier, J. Monnet informe Joseph McDaniel, qui en est le secrétaire, de ce que les activités du CD ont cessé en décembre 1966, avec la fin de la dernière subvention, dans la mesure où, désormais, « les recherches et études menées par les institutions du Marché commun à Bruxelles fournissaient toutes les informations nécessaires »⁶. Surtout, le troisième volet du projet initié en 1957 avec le CRE et le CD-CAEUE a alors pris le pas sur les deux autres : il s'agit de l'ICEEU.

L'Institut de la Communauté européenne pour les études universitaires dans la genèse des études européennes

Si l'impulsion initiale de l'ICEEU se perd dans les méandres des échanges ininterrompus du petit milieu atlantique (de sorte qu'il est même difficile de dire si c'est J. Monnet, M. Kohnstamm ou Sh. Stone lui-même qui en est le premier inspireur), le fait est que, fin 1957,

1. PA n° 58-35, 58-35A, 58-35B, 58-35C, 12 décembre 1957, 22 septembre 1960, 29 janvier 1963, et 10 décembre 1964. J. Monnet à Sh. Stone, 8 janvier 1963, 3 août 1964. En 1960, nulle mention de ce partenariat atlantique parmi les objectifs de recherche du CD : J. Monnet à Sh. Stone, 7 mai 1960.

2. « Grant Request – IA », 28 décembre 1962.

3. « Report to the Ford Foundation of the activities of the Centre », 20 novembre 1959, p. 9.

4. « The Activity of the Documentation Center of the Action Committee for the United States of Europe, autumn 1959-end 1960 », p. 3 ; J. Monnet à Sh. Stone, 13 février 1961. Pourtant, en 1960, les dépenses relatives aux indemnités des « consultants » et des « experts » ne représentent guère que 1,26 % du total des dépenses – auxquelles il faut sans doute ajouter les « frais d'études » (9,13 %), soit approximativement un dixième du total.

5. *Ibid.*, p. 4.

6. RAC, FFR, R 460, PA 58-35 : J. Monnet à J. McDaniel, 23 novembre 1967 ; « Grant Status Report » du 21 mars 1968.

M. Kohnstamm fait parvenir deux notes à Sh. Stone (« comme vous me l'avez demandé »)¹, puis, début 1958, J. Monnet à son tour, deux mémorandums successifs, qui tous vont dans le même sens : mobiliser plus activement le monde académique, non seulement en raison du « constant *stimulus* que peuvent fournir les universités européennes » dans la réflexion sur les « problèmes multiformes de l'unification européenne », mais aussi pour « expliquer à leurs étudiants la manière dont la Communauté fonctionne »². Plusieurs objectifs sont ainsi détaillés :

« Les universités européennes pourraient être aidées à contribuer au développement de la fédération européenne de quatre manières : premièrement, en accroissant le nombre pour le moment très limité de chaires traitant spécifiquement des problèmes de l'intégration européenne ; deuxièmement, en renforçant les centres universitaires existants ; troisièmement, en créant des centres supplémentaires ; quatrièmement, en instituant une interface [*clearing-house*]³ pour une information et une documentation pertinentes susceptibles d'être appréciées des universités et des universitaires. »⁴

Cette demande de subvention de 500 000 dollars sur cinq ans – qui se répartissent, pour la première année, entre les dépenses de fonctionnement (30 000 dollars), les subventions aux universités en vue de créer, soit des « chaires spéciales pour l'intégration européenne » (25 000 dollars), soit des « centres d'études européennes » (25 000 dollars), et les frais induits par « la préparation de l'université européenne » (20 000 dollars)⁵ – est donc la plus ambitieuse des trois soumises par J. Monnet et ses proches. Pour la Ford, ce projet est cohérent avec la politique développée depuis plusieurs années.

« Le 1^{er} janvier 1958, Euratom et le Marché commun européen ont commencé à fonctionner. Avec la Communauté du charbon et de l'acier, ces institutions ouvrent ce qui pourrait devenir une nouvelle ère dans l'histoire européenne. Le développement de la Communauté européenne a été fortement soutenu par les États-Unis comme essentiel à la sécurité et aux intérêts de ce pays. Un des objectifs majeurs du programme Affaires internationales de la Fondation a été de soutenir les activités susceptibles de renforcer l'alliance européenne-atlantique. En vue de parvenir à cet objectif, la Fondation a, durant les années récentes, octroyé des subventions pour des activités scientifiques, de recherche, de planification ou autres, orientées vers l'intégration européenne et l'alliance atlantique. Des financements ont été mis à disposition du CERN (l'organisation européenne pour la recherche nucléaire à Genève) ; du Centre de documentation du Comité d'action de l'Europe (Comité Monnet) ; pour le soutien d'instituts scientifiques européens ; du Comité américain pour une Europe unie – pour analyser le problème du fédéralisme européen ; du PEP – étude sur la Grande-Bretagne et le Marché commun [...] ; et du Centre d'étude des relations internationales en France. Ces subventions contribuent à rendre disponible l'expérience, la participation et les connexions américaines qui sont vitales à la fois pour l'Europe et pour les États-Unis. »⁶

1. RAC, FFR, R 1157 : M. Kohnstamm à Sh. Stone, 5 décembre 1957.

2. RAC, FFR, R 453, PA 57-351 : « Memorandum on the European Community Institute for University Studies » (ECIUS), sans date, p. 1 ; J. Monnet et M. Kohnstamm à Sh. Stone, 15 mars 1958. Il existe plusieurs documents concernant cette première demande dont il est difficile d'établir la chronologie exacte.

3. Le terme de « *clearing house* » est constamment utilisé dans le langage de la Ford pour désigner, alternativement ou cumulativement, des interfaces entre la Fondation et des organismes que, par exemple, elle ne peut pas subventionner directement, ou entre ces organismes eux-mêmes.

4. *Ibid.*, p. 2.

5. RAC, FFR, R 453, PA 57-351 : « Estimated and tentative budget (July 1st 1958-June 30th 1959) for the Ford Foundation's participation in the financing of the ECIUS ».

6. « IA/ECIUS », p. 1, projet de recommandation de financement à soumettre au Board, transmis par Don Price (vice-président) à Henry Heald (président) le 12 février 1958.

Soulignant que, par ailleurs, les universités européennes ont commencé à financer cet effort par la création de « chaires spéciales pour les problèmes d'intégration européenne », à Lausanne et Rotterdam, ou par des projets d'instituts à Leyde, Heidelberg, Strasbourg, Nancy, Hambourg, Francfort, Sarrebruck, Rome, Bruxelles et ailleurs, la Ford voit dans l'ICEEU la possibilité de soutenir ce dispositif (« renforcer les instituts dans les six pays de la Communauté et dans les autres pays européens, y compris le Royaume-Uni ») avec pour objectif « de se concentrer sur les problèmes politiques, économiques, sociaux et constitutionnels de long terme et sur les relations de la Communauté européenne et de la zone de libre-échange proposée avec les États-Unis ; ainsi que de former des hommes et des femmes qui occuperont des postes dirigeants dans les différentes institutions de la Communauté européenne »¹.

Dans cette perspective, il s'agit, pêle-mêle, de créer un centre de documentation pour les universités (« une bibliothèque centrale »), de renforcer les « centres d'études européennes existants, par exemple en soutenant des chaires sur les problèmes européens-atlantiques », de financer la création de centres du même type, de commissionner des recherches pour assister les institutions communautaires dans leurs « besoins immédiats et de long terme », de contribuer à la mise en place de la future université européenne et finalement de « créer des canaux à travers lesquels l'expérience des hommes d'État et des *leaders* politiques et économiques européens et américains puisse être mise à disposition des universités européennes et, par-là, amener les universités d'Europe plus près de la Communauté »². Enfin, pour être tout à fait clair :

« L'Institut de la Communauté européenne remplira un besoin important. Les universités européennes sont restées à la traîne des événements et ont eu tendance à rester provinciales dans leur nature. Il est essentiel que les universités nationales de l'Europe élargissent leurs horizons et que leur perspective devienne européenne-atlantique afin que les futurs dirigeants de l'Europe soient formés à satisfaire les besoins d'une Communauté plus vaste. L'Institut de la Communauté européenne sera dans une position centrale pour aider les universités européennes à vaincre les intérêts paroissiaux. Le développement d'une perspective européenne et atlantique dans les vieilles universités d'Europe et la fondation d'une université nouvelle sont des avancées révolutionnaires dans l'enseignement supérieur européen³. »

Pourtant, des critiques ne manquent pas de s'exprimer au sein même de la Ford, dont les cadres sont dubitatifs. Thomas Carroll, un des six vice-présidents, s'interroge ainsi sur la relation effective entre l'ICEEU et les instituts nationaux, ainsi que sur le paiement de professeurs américains par la Ford *via* l'ICEEU⁴. De son côté, J. McDaniel fait part de ses inquiétudes directement au président Heald (« cet institut est-il une affaire qui marche ou est-ce quelque chose que nous allons plus ou moins démanteler de rien ? ») pour conclure : « Ce projet me donne une image extrêmement confuse »⁵.

Malgré cela, une première subvention de 500 000 dollars pour cinq ans est attribuée à l'ICEEU le 31 mars 1958⁶. L'ICEEU est alors officiellement créé, le 26 avril 1958, avec le même statut

1. *Ibid.*, p. 2.

2. *Ibid.*, p. 3.

3. *Ibid.*, p. 4. À cela s'ajoute une appréciation dithyrambique de la direction de l'ICEEU composée de « *leaders* exceptionnels » qui se caractérisent par leur « sympathie politique pour les États-Unis » et la « croyance que, sans les États-Unis, même une Europe unie serait renversée par la Russie soviétique ».

4. T. Carroll à J. McDaniel, 14 février 1958.

5. J. McDaniel à H. T. Heald, 18 février 1958.

6. J. Slater à J. Monnet, 31 mars 1958 ; *FFAR 1958*, p. 80 et 138.

que le CRE, une association ayant son siège légal dans le canton de Vaud, dirigée par un président (J. Monnet), un secrétaire général (M. Kohnstamm) et un secrétaire administratif (H. Rieben), sans oublier un compte à la Chase Manhattan¹. Une deuxième subvention de 300 000 dollars lui est attribuée pour trois ans le 26 décembre 1963, puis une troisième de 250 000 dollars pour deux ans le 7 février 1968, enfin une quatrième de 50 000 dollars pour deux ans en 1971. Au total, l'ICEEU a donc reçu 1 100 000 dollars entre 1958 et 1973². Soit l'équivalent sur une période semblable de ce qu'a reçu la Fondation Maison des sciences de l'homme à Paris.

En janvier 1959, lorsqu'il commence ses activités, l'ICEEU est situé avenue Foch, comme le CD-CAEUE, avec un conseil d'administration présidé par J. Monnet et composé des représentants des trois « exécutifs », Louis Armand, président de la Commission de la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA), Paul Finet, président de la HA de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), Walter Hallstein, président de la Commission de la Communauté économique européenne (CEE), et Étienne Hirsch, commissaire général du plan français, successeur de L. Armand à la CEEA en 1959³. Rapidement, le conseil d'administration s'élargit à Pietro Campilli, président de la Banque européenne d'investissement (BEI), Andreas Donner, président de la Cour de justice des Communautés européennes (CJCE), Paride Formentini, successeur de P. Campilli à la BEI en 1959, et Piero Malvestiti, successeur de P. Finet à la HA. Puis, l'ICEEU s'installe à Bruxelles, dans les locaux de la Commission européenne, rue Belliard, puis, en 1969, au Berlaymont⁴. Surtout, M. Kohnstamm, qui en est initialement le directeur exécutif, en devient président.

Max Kohnstamm

Né en 1914 à Amsterdam, Max Kohnstamm est issu d'un milieu aisé et cosmopolite où se mêlent les origines néerlandaises et protestantes du côté de sa mère, descendante de la famille Kessler, qui dirige la Royal Dutch Shell, allemandes et juives du côté de son père, descendant de la famille Wertheim, fondatrice de la banque Wertheim & Gompertz⁵. Étudiant en histoire à Amsterdam, M. Kohnstamm est, dans les années 1930, très engagé dans le mouvement étudiant, président de la conférence Breeroo, recteur du conseil du Koninklijke Studenten Schietvereniging Amsterdam et - après une année passée à l'American University de Washington en 1938-1939 - président de la Nederlandse Christen Studenten Vereniging (NCSV) et, à ce titre, fondateur de la Nederlandse Studenten-Federatie (NSF). Sous l'Occupation, son père, professeur des universités, est démis de ses fonctions, et M. Kohnstamm doit lui aussi renoncer à entrer dans la fonction enseignante. Le 30 janvier 1942, il est arrêté et enfermé à Amersfoort, relâché, puis, le 13 juillet 1942, à nouveau arrêté et interné à Haaren, puis Sint-Michielsgestel, où sont détenus ministres, industriels et intellectuels néerlandais. Il est libéré le 13 septembre 1944. Au printemps 1945, il entre au service de la Reine Wilhemine en tant que secrétaire privé,

1. FJME, AMK 33/1/10 : « Extrait du registre du commerce de Lausanne » ; RAC, FFR, R 453, PA 57-351 : J. Monnet et M. Kohnstamm à Sh. Stone, 15 mars 1958 ; M. Kohnstamm à ?, 6 novembre 1958.

2. RAC, FFR, R 453, PA 57-351 : TG, 21 mars 1958 (1958-1963) ; PA n° 58-137A et TG, 26 décembre 1963 (1964-1966) ; PA n° 58-137B et TG, 7 février 1968 (1968-1970) ; et voir la correspondance entre Norman W. MacLeod (trésorier adjoint) et M. Kohnstamm ; *FFAR 1964*, p. 42 et 131 ; *FFAR 1968*, p. 64 et 139 ; *FFAR 1971*, p. 84 et 85.

3. J. Monnet et M. Kohnstamm à Sh. Stone, 15 mars 1958.

4. « Report on the activities of the ECIUS from March 31, 1958 to December 31, 1963 ».

5. Anjo G. Harryvan, Jan van der Harst, *Max Kohnstamm. A European's Life and Work*, Baden-Baden, Nomos, 2011.

tout en adhérent au Partij van de Arbeid (PvdA) - dont il reste membre jusqu'en 1975. Après que Wilhemine ait abdicqué au profit de Juliana en 1948, M. Kohnstamm rejoint le Commissariat du gouvernement, qui met en œuvre le plan Marshall en Europe, puis entre au ministère des Affaires étrangères, à la tête du département Allemagne, au sein de la direction Europe. Il fait partie de la délégation néerlandaise lors de négociation du plan Schuman, comme adjoint de Dirk Spierenburg. À la création de la CECA, il devient secrétaire de la HA, entre 1952 et 1955, puis, en 1956, son premier représentant permanent au Royaume-Uni, avant de devenir secrétaire général du comité des Trois Sages, chargé de préfigurer la production européenne de l'énergie atomique dans le cadre de la CEEA, puis conseiller spécial des Communautés en matière nucléaire. À une date indéterminée, il rejoint le comité directeur du Groupe de Bilderberg, que finance la Ford, et dont le Prince consort Bernhard des Pays-Bas est le président¹.

Au fil des demandes adressées à la Ford, les objectifs de l'ICEEU peuvent subir de légères inflexions. Ainsi, la dimension « atlantique », déjà présente en 1958, est beaucoup plus prononcée en 1963. L'objectif est de pousser « de jeunes universitaires méritants et prometteurs à étudier les problèmes européens dans un concept atlantique plus large » et de soutenir « de nouvelles entreprises universitaires dans les études européennes et européennes-atlantiques », non sans une certaine orientation libérale : « À quel stade sur la route vers le libre-échange les institutions économiques atlantiques deviendront nécessaires ? »². De fait, la décision de renouvellement de la subvention est alors largement motivée par cette dimension.

« Nonobstant les difficultés qui ont surgi durant l'année qui vient de s'écouler, il continue à y avoir, des deux côtés de l'Atlantique, une détermination à aller de l'avant avec l'idée européenne-atlantique. Tout à fait indépendamment de sa validité en tant que contrepoint à l'idée du pouvoir soviétique à l'Est, le concept Atlantique demeure essentiel si le monde libre doit ne pas retomber dans les antagonismes nationalistes du 19^e siècle et de la première moitié du 20^e. Il ne peut y avoir aucun contournement de l'unité et de la force de l'Europe et de l'Atlantique comme condition préalable aux arrangements pacifiques avec l'Union soviétique. »³

Mais la principale inflexion résulte d'un échec retentissant, celui d'une véritable université européenne. Enraciné dans la dynamique de mobilisation de la fin des années 1940, régulièrement relancé par la nébuleuse européiste, le projet avait pourtant trouvé un premier point d'ancrage juridique dans l'article 9 du traité instituant la CEEA, prévoyant de créer, à court terme, une « institution de niveau universitaire ». Au tout début de l'année 1958, M. Kohnstamm écrit ainsi à Sh. Stone pour lui dire combien il est motivé par l'idée de créer une université européenne⁴. Différentes considérations pratiques expliquent que cette pétition de principe ait immédiatement suscité des attentes élevées : permettre aux enfants des agents de la CECA de prolonger leurs études à la sortie des écoles privées européennes vers une université européenne tout en restant à Luxembourg (les premiers diplômes de baccalauréat européen sont délivrés en 1958), ou, au contraire, offrir une contrepartie acceptable

1. Valérie Aubourg, « The Bilderberg Group : Promoting European Governance Inside an Atlantic Community of Values », dans Wolfram Kaiser, Brigitte Leucht, Michael Gehler (eds), *Transnational Networks in Regional Integration. Governing Europe 1945-83*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2010, p. 38-60.

2. RAC, FFR, R 453, PA 57-351 : rapport de l'ICEEU, ci-après RICEEU, 1^{er} septembre 1963, p. 7.

3. DE 12-13/12/1963, p. 1.

4. RAC, FFR, R 460, PA 58-35 : « Max » (sur papier à en-tête de la HA) à Sh. Stone, 3 janvier 1958 ; Sh. Stone à M. Kohnstamm, 15 janvier 1958.

au Grand-Duché en vue de déménager les institutions de la CECA de Luxembourg à Bruxelles et ainsi créer un « siège unique »¹. C'est cette dernière option que W. Hallstein détaille à Sh. Stone en février 1958 avant de lui demander, « très confidentiellement », le soutien de la Ford :

« Bien entendu, une telle solution, si elle devait aboutir, exigera des dépenses financières considérables. Bien entendu, les six pays de la Communauté devront procéder à de larges contributions. Je crois néanmoins que cela aiderait à faire avancer toute cette idée si on savait dès maintenant que les grandes fondations, avec leurs activités de dimension mondiale, montraient leur intérêt pour ce problème (l'exemple de l'Université libre de Berlin montre quelle réussite une telle entreprise peut être). »²

Dès l'automne 1958, un comité présidé par Enrico Medi fait un certain nombre de propositions en vue de créer cette université européenne, puis à nouveau, à l'automne 1959, un comité intérimaire présidé par É. Hirsch. De son côté, l'ICCEU ne reste pas inerte. Dès 1959, une réflexion est engagée sur l'état du système universitaire des six États membres des Communautés européennes. Dans son premier rapport d'activité, M. Kohnstamm fait ainsi état du consensus qui se dégage selon lui du comité Medi et de ses propres discussions avec des « groupes représentatifs de plusieurs universités » en Europe et aux États-Unis³.

« Il est généralement ressenti que les équipements offerts par les universités européennes sont insuffisants pour le monde moderne et que seul un petit pourcentage de jeunes gens talentueux peut obtenir une éducation universitaire du fait des coûts élevés induits et du nombre limité d'allocations et de bourses disponibles. L'existence de la Communauté européenne est en train de changer rapidement la situation économique de ses nations membres, mais ces changements mêmes créeront un besoin de plus en plus de diplômés de l'université. L'évolution rapide qui est en train de se produire en Europe serait fondamentalement inachevée si elle n'était pas accompagnée par une réforme en profondeur des différents systèmes universitaires européens. »⁴

Une réflexion du même type est engagée à propos de la recherche scientifique, qui, selon lui, n'est pas « à la hauteur » de ses concurrentes américaine ou soviétique : « Aucune étude détaillée n'a jamais été entreprise quant aux causes de cet échec »⁵. À cette fin, l'ICCEU met en place une Commission d'études européenne pour le développement de l'enseignement et de la recherche (CEEDER), brièvement présidée par Gaston Berger, puis, à la suite de son décès brutal le 13 novembre 1960, par André Aymard et Gerhard Hess, respectivement doyen de la faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université de Paris et président de la Deutsche Forschungsgemeinschaft⁶. Le rapporteur en est Raymond Poignant, maître des requêtes au Conseil d'État en détachement, rapporteur général pour les problèmes de l'équipement scolaire dans le Plan de modernisation et directeur de cabinet du ministre de l'Éducation, secondé par Arnold Kramish, physicien américain, spécialiste de l'organisation de la recherche et spécialiste de la recherche scientifique soviétique, mis à disposition par la Rand Corporation⁷.

1. *Ibid.*, p. 106-107.

2. RAC, FFR, R 1167 : W. Hallstein à Sh. Stone, 21 février 1958 ; W. Nielsen à Sh. Stone, 17 juillet 1958.

3. RICEEU, 29 juillet 1959, p. 2.

4. *Ibid.*, p. 4.

5. *Ibid.*, p. 5.

6. RAC, FFR, R 453, PA 57-351 : RICEEU, 15 septembre 1961, p. 4.

7. Composition de la CEEDER ; RICEEU, 20 juillet 1960, p. 6. FJME AMK 33/1/14 : A. Kramish à M. Kohnstamm, 27 mai 1960.

Le travail de la CEEDER s'enracine dans la conviction que, si les « systèmes nationaux d'enseignement et de recherche » sont différents, au point qu'il est « difficile d'établir des comparaisons pertinentes », leur seul caractère commun est d'être collectivement inadaptés à la concurrence des deux grandes puissances. Dans ces conditions, « si notre Communauté veut rester au niveau des développements ailleurs, et en particulier aux USA et en URSS, un effort de recherche et d'enseignement beaucoup plus important sera nécessaire », qui passe notamment par un accroissement du nombre d'étudiants, recrutés dans « toutes les classes de la société »¹, constat sur lequel se conclut le rapport final : « l'étroitesse particulière de l'accès aux études prolongées pour les enfants issus des couches sociales populaires »².

En vain. À l'été 1960, le navire amiral de cette sorte de communauté européenne de l'enseignement et de la recherche est torpillé par le général de Gaulle, qui ne veut ni siège unique, ni surtout université européenne³. Les réserves émises au sein des conseils des ministres CEE et CEEA par Maurice Couve de Murville, sur la dénomination, sur le financement et sur le cadre institutionnel de l'université européenne, mettent un terme au projet⁴.

En peu de temps, par conséquent, la dynamique globale que cet article tente de retracer a été durablement orientée à la fois par l'investissement très important de la Ford dans les « études européennes » et par la mise en échec immédiate de ce qui en constituait pourtant un horizon ultime : une « université européenne ». Ce spectre reste néanmoins partout présent.

Instituer les études européennes : un réseau transnational et ses ancrages locaux

À défaut de pouvoir former une communauté européenne de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'ICEEU se consacre donc à la formation et la consolidation d'un réseau transnational de promotion des « études européennes », qui devient sa principale activité. Tirant le bilan de cette investissement, M. Kohnstamm le justifiera de la manière suivante.

« La principale activité de l'Institut a été d'encourager les études européennes dans les universités européennes. Ces études sont importantes à plusieurs points de vue. Premièrement, elles familiarisent les étudiants avec les réalités de la situation européenne aujourd'hui. Deuxièmement, dans les sciences humaines, les universités européennes ont toujours eu et ont encore une terrible tradition de regarder vers le passé en se coupant du présent. Les études européennes ont été un des éléments du changement de cette situation. Troisièmement, les activités interdisciplinaires étaient inexistantes il y a vingt ans et sont toujours sous-développées aujourd'hui. Les études européennes aident à encourager une approche interdisciplinaire. »⁵

1. RAC, FFR, R 453, PA 57-351 : « Progress of the Work of the European Study Committee for the Development of Education and Research » (9^e session 10-11 juillet 1961 à Paris).

2. Raymond Poignant, *L'enseignement dans les pays du Marché commun*, Paris, Institut pédagogique national, 1965, p. 257.

3. Sur le projet postérieur de créer un MIT européen, voir : Giuliana Gemelli, « Western Alliance and Scientific Diplomacy in the Early 1960s: The Rise and Failure of the Project to Create a European MIT », dans R. Laurence Moore, Maurizio Vaudagna (eds), *The American Century in Europe*, Ithaca, Cornell University Press, 2003, p. 171-192.

4. Jean-Marie Palayret, Richard Schreurs, *Une université pour l'Europe. Préhistoire de l'Institut universitaire européen de Florence (1948-1976)*, Florence, Présidence du Conseil des ministres/Institut universitaire européen, 1996, p. 96-101.

5. RAC, FFR, R 453, PA 57-351 : bilan-programme sans titre, 26 juillet 1967, p. 1.

De fait, au cours de cette décennie, l'ICEEU contribue au financement de nombreuses chaires d'enseignement et centres de recherche « européens » – y compris au Royaume-Uni et en France « où la situation n'était pas facile »¹. Dans son programme initial, l'ICEEU pointait en effet la nécessité de trouver « des hommes exceptionnellement capables et prêts à se dévouer entièrement à l'étude et à l'enseignement de ces problèmes nouveaux », mais aussi de les mettre en contact les uns avec les autres et tous avec les institutions de la Communauté, afin que, « naturellement sans toucher à la liberté académique », ce « réseau de chaires universitaires » puisse contribuer « l'élaboration des différentes politiques européennes »². Bref, comme le résume alors M. Kohnstamm, le programme est de « décider des universités les plus appropriées au sein desquelles créer de nouvelles chaires » et de « trouver les bons hommes pour les occuper »³.

Plusieurs organismes universitaires de recherche et d'enseignement reçoivent ainsi des subventions – dont le montant modal est de 36 000 dollars sur trois ans (tableau 1) – sans lesquelles ils n'auraient probablement jamais vu le jour et qui, la plupart du temps, restent leur seule ou au moins leur principale source de financement. En Allemagne, c'est le cas de la Gesellschaft zur Förderung der Forschung auf den Gebieten des Europäischen Rechts und der Europäischen Wirtschaftsbeziehungen (GFFGEREW)⁴ de l'Université de Tübingen, codirigé par Ernst Steindorff et Nicolas Klöten. Il en va de même en Belgique de l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) de l'Université de Louvain, dirigé par Louis Duquesne de la Vinelle, et aux Pays-Bas de l'Europa Instituut (EI) de l'Université de Leyde, dirigé par Ivo Samkalden, titulaire de la chaire de droit international européen⁵, puis du John F. Kennedy Instituut (JFKI) de l'Université de Tilburg. Au Royaume-Uni, où M. Kohnstamm a « essayé, sans succès, d'intéresser Oxford et/ou Cambridge aux études européennes », l'ICEEU subventionne l'Université d'Édimbourg et l'Université du Sussex, qui ont respectivement créé le Committee on European Community Studies (CECS), dirigé par John D. B. Mitchell, un constitutionnaliste, et le Centre for Contemporary European Studies (CCES), dirigé par Roy Pryce, un italianiste, qui, après avoir été Research Fellow à Cambridge, puis Oxford, était devenu attaché de presse de la délégation de la HA (1957-1960), puis chef du service d'information des Communautés européennes (1960-1964) à Londres⁶. Par ailleurs, M. Kohnstamm se félicite à plusieurs reprises d'avoir aidé le *Journal of Common Market Studies*, fondé en 1962 par Uwe Kitzinger, « à traverser les années difficiles »⁷. D'autres chaires ou instituts sont envisagés – comme en Italie, à l'Université de Rome, par l'intermédiaire de Mario Bandini, conseiller économique à la Commission de la CEE et professeur à la faculté d'agriculture de l'Université de Pérouse – sans que ces projets ne voient le jour⁸.

1. *Ibid.*, p. 3.

2. RAC, FFR, R 1167 : « Note concernant le programme de travail et l'utilisation des fonds de l'ICEEU », 20 janvier 1959, p. 5-6.

3. RAC, FFR, R 453, PA 57-351 : RICEEU, 29 juillet 1959, p. 3.

4. Société pour la promotion de la recherche dans les domaines de la législation européenne et des relations économiques européennes.

5. Un des plus importants professeurs de droit des Pays-Bas (RAC, FFR, R 453, PA 57-351 : RICEEU, 29 juillet 1959, p. 3), ancien membre, avec M. Kohnstamm, du « Groupe des Dix » – qui réunissait, au début des années 1950, des hauts fonctionnaires proches du PvdA, critiques par rapport à la ligne officielle du parti –, par la suite ministre de la Justice (1956-1958).

6. Il deviendra par la suite directeur du service d'information de la Commission européenne : Pierre Tilly, « Entretien avec Roy Pryce », 19 septembre 2011 : <http://archives.eui.eu/en/oral_history/#ECM2>.

7. RAC, FFR, R 453, PA 57-351 : bilan-programme sans titre, 26 juillet 1967, p. 3 ; RICEEU, 25 juillet 1966, p. 4. Il semble que l'ICEEU ait attribué « une petite subvention de £ 500 », puis se soit porté caution de la revue, « rendant ainsi possible la continuation de la publication ».

8. RICEEU, 15 septembre 1961, p. 3.

Tableau 1. Subventions versées par l'ICCEU aux instituts et centres de recherches européens, en USD courants (1959-1967), en USD constants 2015 (1960-1967)

Université	Centre	1959-1960	1960-1961	1961-1962	1962-1963	1963-1964	1964-1965	1965-1966	1966-1967	Total	2015
Subventions		500 000					300 000			800 000	6 204 862
Lausanne	CRE	12 500	12 500	12 500	12 500	12 500	12 500	<i>12 500</i>	8 400	95 900	743 807
Leyde	EI	10 000	10 000	10 000	10 000					40 000	310 243
Tübingen	GFFGEREW		12 000	12 000	12 000					36 000	279 218
Louvain	IRES		12 000	12 000	12 000					36 000	279 218
Paris-Rennes	CEESR		12 000	12 000	12 000					36 000	279 218
Londres	RIIA			12 500	12 500	12 500	12 500			50 000	387 803
Paris	CUECE				<i>7 500</i>	<i>7 500</i>	<i>7 500</i>			22 500	174 511
Paris	CEDECE						12 000	12 000	12 000	36 000	279 218
Édimbourg	CECS							7 500	7 500	15 000	116 341
Sussex	CCES							<i>7 500</i>	7 500	15 000	116 341
Tilburg	JFKI								7 500	7 500	58 170
Total		22 500	58 500	71 000	78 500	32 500	44 500	39 500	42 900	389 900	3 024 094
		180 407	464 353	557 975	608 852	248 820	335 284	289 344	304 841	2 989 876	

Source : RAC, FFR, R 453, PA 57-351. Les sommes portées en italiques sont incertaines. Les documents budgétaires que l'ICCEU fait parvenir à la Ford ne sont pas toujours parfaitement au clair sur les dépenses engagées. Il peut ainsi y avoir des incohérences entre les différents documents. Ce tableau a donc été reconstitué à partir des différents rapports d'activité et annexes envoyés par l'ICCEU à la Ford. Les sommes équivalentes en USD de 2015 (dernière ligne, dernière colonne) ont été calculées avec le « *US inflation calculator* » : <<http://www.usinflationcalculator.com/>>. L'année 1963 a été utilisée pour le calcul de la colonne de droite.

Dans certains cas, les subventions de l'ICCEU suivent, redoublent ou même précèdent les subventions de la Ford, d'un montant parfois nettement supérieur. Ainsi, à Lausanne, le CRE avait déjà reçu une première subvention, avant que l'ICCEU ne prenne la relève¹. Pendant plusieurs années, H. Rieben ne manque d'ailleurs pas d'envoyer les rapports d'activité du CRE à Sh. Stone, avant que la Fondation ne lève toute ambiguïté, en lui faisant remarquer que ce n'était plus nécessaire². De la même manière, à Louvain, l'IRES avait déjà reçu une première subvention de 60 000 dollars en 1959 avant que l'ICCEU ne prenne sa suite³. Plus rarement, les subventions de l'ICCEU redondent avec celles de la Ford, comme c'est le cas à Londres pour le RIIA – plus connu sous le nom de Chatham House – que l'ICCEU finance à hauteur de 50 000 dollars (1961-1965), alors qu'il est par ailleurs financé par la Ford à hauteur de 400 000 dollars en 1956, puis de 125 000 en 1964⁴. Enfin, il arrive que l'ICCEU ouvre la voie, comme dans le Sussex, où le CCES recevra une subvention de 100 000 dollars en provenance de la Ford en 1968⁵.

1. RAC, FFR, R 453, PA 57-351 : H. Rieben à M. Kohnstamm, 27 mai 1959 ; H. Rieben à Sh. Stone, 29 mai 1959 ; RICEEU, 29 juillet 1959, p. 3.

2. Note de « mk » à Sh. Stone, 1 août 1963 ; « Rapport final... » ; H. Rieben à Sh. Stone, 12 août 1963.

3. *FFAR 1959*, p. 66 et 139.

4. *FFAR 1956*, p. 105 et 184 ; *FFAR 1964*, p. 43 et 134 ; etc.

5. *FFAR 1968*, p. 64 et 139.

Dans certains cas, ces subventions amorcent ou accompagnent en outre des financements externes, qui peuvent être publics ou privés, locaux ou nationaux, mais aussi transnationaux. À Lausanne, le CRE bénéficie ainsi du soutien du canton de Vaud et de l'Université de Lausanne. Mais ce sont surtout les publications (les « cahiers rouges ») qui en assurent progressivement non seulement l'audience, mais aussi les principales ressources financières, les abonnements provenant essentiellement de l'industrie : la proportion entre les recettes tirées des subventions et celles tirées des ventes s'inverse en effet au fil du temps, jusqu'à ce que l'ICEEU cesse définitivement de financer le CRE en 1967¹. À Leyde, l'EI reçoit une subvention de la Commission européenne, ainsi que des donations de grandes firmes néerlandaises : Unilever, Philips et la Royal Dutch². À Tübingen, la GFFGEREW reçoit elle aussi une subvention du *Land* du Bade-Wurtemberg³. À Édimbourg, enfin, le CECS reçoit deux subventions très importantes de la Fondation Volkswagen et de la Fondation Calouste-Gulbenkian⁴.

Outre cette activité de financement, l'ICEEU tient à jour un fichier biographique de « tous les professeurs travaillant sur les problèmes de l'intégration européenne »⁵. Surtout, il édite un bulletin, *Recherches et études universitaires sur l'intégration européenne*, pour lequel un contrat est passé avec la Commission de la CEE en 1961, dont la publication débute en 1963 et que la Commission européenne prend progressivement à sa charge⁶.

Au total, l'activité de l'ICEEU est donc partiellement sécante avec celle de la Ford et avec celle de la Commission européenne⁷, tout en restant relativement indépendante. Le cas de la France illustre bien cette position intermédiaire.

La faculté de droit et l'Institut d'études politiques dans l'institutionnalisation des études européennes

Aussi vaste soit elle, cette entreprise de financement ne se fait pas sans accrocs. C'est en particulier le cas en France. Les fondations américaines y sont très actives⁸. La Ford y joue un rôle déterminant dans les sciences humaines et sociales⁹. En 1958, elle octroie ainsi à la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP) une subvention de 250 000 dollars, puis à nouveau de 160 000 dollars en 1964, pour financer le Centre d'études des relations

1. RICEEU, 25 juillet 1967, p. 2. Par la suite, Chamberlain, qui a visité le CRE le 13 juin 1967, précise qu'une fondation a été créée début 1967 afin de financer le CRE, par une dotation du Fonds national suisse de la recherche scientifique, ainsi que par une chaîne de la grande distribution suisse (Migros), mais que la Ford pourrait éventuellement intervenir : Inter-Office Memorandum (IOM) de Chamberlain du 16 juin 1967.

2. RA 1960 de l'EI de l'Université de Leyde en date de janvier 1961, p. 1.

3. RA 1960-1961 de la GFFGEREW de l'Université de Tübingen.

4. RICEEU, 25 juillet 1967, p. 2 ; RAC, FFR, R 1167 : « Report to the ICEEU Session 1966-1967 », sans date, p. 1.

5. RICEEU, 18 juin 1971, p. 4.

6. Dans une note datant de 1968 qui dresse le bilan et les perspectives de coopération entre l'ICEEU et la Commission, M. Kohnstamm livre un état financier sommaire de leur contribution respective à cette coopération, dans lequel il apparaît que la rémunération environnée de deux chercheurs, de deux secrétaires et d'un traducteur, ainsi que les frais de publication sont à la charge de la Commission, soit un total de 1,8 million de francs belges (approximativement 35 000 dollars) probablement pour une seule édition : Archives historiques de l'Union européenne (Florence), fonds Max Kohnstamm, MK-47 : « Coopération entre la Direction Générale X – Presse et Information – et l'Institut de la Communauté européenne pour les études universitaires » du 5 novembre 1968, annexe, p. 1.

7. Oriane Calligaro, *Negotiating Europe. EU Promotion of Europeanness since the 1950s*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2013.

8. Ludovic Tournès, *Sciences de l'homme et politique. Les fondations philanthropiques américaines en France au xx^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2013.

9. Giuliana Gemelli, *Fernand Braudel*, Paris, Odile Jacob, 1995.

internationales (CERI)¹. En 1963, pour se limiter aux études européennes, elle verse au Centre international de formation européenne (CIFE), créé en 1954 par Alexandre Marc, une subvention de 75 000 dollars². Quant à l'ICEEU, il subventionne de son côté trois organismes : le Centre européen d'économie et sociologie rurales (CEESR), le Centre universitaire d'études des communautés européennes (CUECE) de l'Université de Paris et la Commission pour l'étude des Communautés européennes (CEDECE).

La première subvention est versée dès 1960 au CEESR, créé à cette occasion entre le Laboratoire de sociologie et d'économie rurale comparée de l'Institut national agronomique de Paris et la Station d'économie rurale de l'École nationale d'agriculture de Rennes, pour « une étude concernant l'évolution des structures de la production agricole et leurs possibilités d'adaptation au développement de l'agriculture européenne », sous la direction des professeurs Michel Cépède (Paris) et Louis Malassis (Rennes)³. Mais, comme le fera amèrement remarquer M. Kohnstamm, tout n'aura pas été si simple.

« Beaucoup des professeurs les plus influents de la toute-puissante Université de Paris se sont opposés au plan Schuman et étaient profondément hostiles au projet de Communauté européenne de défense⁴. L'avènement de De Gaulle a créé d'autres problèmes, entre autres, restreignant la liberté d'action du service d'information de la Commission européenne dans ses tentatives d'intéresser les universités françaises aux affaires européennes. En même temps, dans aucun pays européen, l'influence des universités n'est si grande qu'en France et, par conséquent, obtenir leur intérêt actif, si important. Que ceci ait été possible, nonobstant ces difficultés, est largement le résultat du travail de l'Institut en étroite collaboration avec François Fontaine et un groupe de jeunes maîtres-assistants, appuyés par des hommes aussi exceptionnels que les professeurs Teitgen et Byé. »⁵

Le CUECE est en effet dirigé par Pierre-Henri Teitgen, secondé par Berthold Goldman pour la section Droit et par Maurice Byé pour la section Économie, tous les trois membres du conseil d'administration présidé par Georges Vedel⁶. Inauguré en 1963, en janvier pour la section Économie, en octobre pour la section Droit, le CUECE propose un diplôme spécifique, le Certificat d'études européennes, délivré à l'issue de la Licence, alors de quatre ans – diplôme homologué par le ministère de l'Éducation nationale en un temps record le 8 juillet 1964⁷. Comme l'indique le rapport d'activité du CUECE, pour permettre aux facultés de droit et de sciences économiques ou aux instituts d'études politiques de recevoir des subventions, « il a été créé par les doyens, directeurs et professeurs, des associations parallèles

1. *FFAR 1958*, p. 81 et 141 ; *FFAR 1964*, p. 41-42 et 131.

2. *FFAR 1963*, p. 49 et 137.

3. RAC, FFR, R 453, PA 57-351 : RA 1960-1961 du CEESR de septembre 1961, p. 1 ; RICEEU, 15 septembre 1961 ; DE 12-13 décembre 1963.

4. Sur ce point, voir : Marc Millet, « Les publicistes français et la CED, controverse doctrinale et engagement civique », *Relations internationales*, 149, 2012, p. 101-113.

5. RAC, FFR, R 453, PA 57-351 : bilan-programme sans titre, 26 juillet 1967, p. 4-5. Dans une lettre à Sh. Stone du 30 janvier 1964, M. Kohnstamm précise : « Tu sais mieux que quiconque combien il est difficile de faire en sorte qu'une université aussi conservatrice que l'Université de Paris s'intéresse aux problèmes contemporains. Tu comprendras donc que je suis plutôt fier de ce qui se passe à Paris maintenant. Ce centre, qui est en train de devenir une affaire assez considérable, a été grandement aidé par mon ami François Fontaine, qui est à la tête du Bureau d'information des Communautés européennes ; sans l'argent de l'Institut, néanmoins, cela n'aurait pas pu démarrer ».

6. Julie Bailleux, *Penser l'Europe par le droit. L'invention du droit communautaire en France*, Paris, Dalloz, 2014.

7. Fondation nationale des sciences politiques (Paris), fonds Sciences Po, 2 SP 43 : « CUECE, année scolaire 1963-1964 » ; RAC, FFR, R 453, PA 57-351 : RA du CUECE, 5 juillet 1965, p. 3.

chargées d'assurer le financement des dépenses », au nombre desquelles l'Association pour l'étude des Communautés européennes (AECE), fondée en juin 1963 à Bruxelles, sous la présidence de G. Vedel, « pour faciliter le démarrage et le fonctionnement » du CUECE¹. À ce dispositif vient s'ajouter la CEDECE, créée en septembre 1964, qui a pour but de « promouvoir l'enseignement et la recherche en matière de droit et d'économie des Communautés européennes » mais hors de Paris, « dont s'occupe déjà l'AECE ». Elle est présidée par Jean Boulouis, avec un bureau notamment composé de François de Menthon (vice-président), Henri Lesguillons (secrétaire général) et P.-H. Teitgen (trésorier). En outre, il semble qu'une dernière association, « Europe Université », ait été créée à Paris en juillet 1965, dont H. Lesguillons est aussi secrétaire général². Bien que les comptes de ces organisations gigognes et paravents soient difficiles à certifier, il semble clair que l'ICEEU ait engagé un effort conséquent pour aider les facultés à créer un programme en « études européennes », et en particulier la faculté de droit de Paris.

Cette entreprise ne manque pas de provoquer une réaction du côté de la rue Saint-Guillaume. En mars 1964, un enseignant-chercheur propose ainsi au directeur de l'IEP, Jacques Chapsal, la création d'un véritable centre d'études européennes.

« On constate depuis quelques années la multiplication des instituts européens ou des centres universitaires spécialisés dans les questions européennes (le dernier en date étant le "Centre d'étude des Communautés européennes" créé auprès de la faculté de droit de Paris). Ces créations témoignent d'un intérêt accru pour les problèmes européens et fournissent un cadre nécessaire à un effort d'enseignement et de recherche en plein développement. (Voir à cet égard le bilan dressé dans le Bulletin intitulé "Recherches et études universitaires sur l'intégration européenne" publié par l'Institut de la Communauté européenne pour les études universitaires de Bruxelles.) »³

Pierre Gerbet est alors chargé de recherche au CERI depuis 1958, grâce au financement de la Ford. Il a été *research fellow* de la School of International Affairs de l'Université de Columbia en 1961-1962. Il est aussi assistant à la faculté des lettres de Paris depuis 1962. Pour lui, un « effort important d'adaptation » est en cours à l'IEP, avec différents enseignements, dont le cours de P. Gerbet lui-même (la politique européenne), celui de Paul Reuter (les institutions européennes depuis 1945)⁴, ainsi que leur séminaire commun (problèmes politiques européens). Mais cela ne suffit pas.

« Il faudrait valoriser cet effort par l'adoption d'une "étiquette" qui permette d'attirer l'attention. Certains instituts européens plus ou moins sérieux sont pris en considération en raison de leur titre tandis qu'on ne pense guère à l'Institut d'études politiques ni à la Fondation. Aussi la création d'un "Centre d'études européennes" rue Saint-Guillaume permettrait de prendre rang parmi les instituts européens, d'adhérer à l'Association des instituts d'études européennes (122 rue de Lausanne Genève) et de participer à son activité. »⁵

1. RAC, FFR, R 453, PA 57-351 : RA du CUECE, 5 juillet 1965, p. 1.

2. RICEEU, 25 juillet 1966.

3. FNSP, 2 SP 43 : « Note sur la création d'un centre d'études européennes au sein de la Fondation », signée de Pierre Gerbet, avec la mention « Reçu le 24.3.64 », p. 1.

4. Pierre Favre, Denis Pays, *Cent dix années de cours à l'École libre des sciences politiques et à l'Institut d'études politiques de Paris, 1871-1982*, s.l., s.n., 1986, 2 vol.

5. FNSP, 2 SP 43 : « Note sur la création d'un centre d'études européennes au sein de la Fondation », p. 2. Les passages en italiques sont soulignés par J. Chapsal dans l'original.

Surtout, P. Gerbet insiste sur la dimension proprement disciplinaire de ce projet, à savoir « développer les recherches européennes dans le domaine de la science politique ».

« Il semble normal que la Fondation fasse sur le plan de la science politique ce que la faculté de droit mène à bien sur le plan du droit et de l'économie. Cela pourrait d'ailleurs se faire en liaison entre les deux institutions, la faculté de droit continuant à préparer les options juridiques et économiques de son "Certificat d'études européennes", et la rue Saint-Guillaume assurant la préparation de l'option science politique. Cette activité, qui reposerait pour une large part sur les cours et séminaires déjà existant, se situerait naturellement dans le cadre du Centre d'études européennes. Ce problème devrait d'autant plus retenir l'attention que le débouché européen est important pour les élèves de la rue Saint-Guillaume ; il ne faudrait pas qu'après le diplôme, ils aillent se spécialiser à la faculté de droit en rompant tout contact avec l'Institut d'études politiques. La formule évoquée ci-dessus permettrait à l'Institut de parfaire la formation de ses élèves. Enfin, il faut constater que la rue Saint-Guillaume est beaucoup mieux outillée que la faculté de droit pour l'étude des problèmes européens sur le plan de la science politique (variété des cours, importance de la documentation). Il semblerait normal qu'elle assume cette tâche. »¹

Le 24 mars, Jean Touchard, secrétaire général de la FNSP, adresse une note à J. Chapsal pour lui faire part de son avis favorable à la création du centre, tout en listant quelques problèmes à résoudre : le comité de patronage, que J. Touchard n'estime pas nécessaire, la liste des professeurs, responsables des séminaires, un assistant, « payé par le CERI », et bien évidemment un directeur : « Faut-il donner un titre à Gerbet ? Lequel ? »². De fait, P. Gerbet n'a ni doctorat (il ne soutiendra sa thèse sur travaux en lettres et sciences humaines que tardivement, en 1977), ni véritable statut à l'IEP (il ne sera nommé maître-assistant que par la suite, en 1966). Un mois plus tard, après une entrevue avec P. Gerbet, J. Chapsal répond à J. Touchard : « Il faut que toi et moi lui trouvions une "case" au sein du CERI »³. En marge de la note de P. Gerbet, J. Chapsal avait en effet exprimé l'idée que le centre d'études européennes soit une « section du CERI »⁴. Malgré cet élan, ce centre ne verra pas le jour. En mai 1964, une Association pour le développement de la science politique européenne (ADSPE) est néanmoins créée « dans le but de développer l'enseignement et la recherche sur les Communautés européennes, notamment dans les instituts d'études politiques et dans certains instituts spécialisés »⁵. Présidée par un conseiller d'État, Daniel Pépy, le bureau se compose de Jean François-Poncet, conseiller au Quai d'Orsay, et de Max Peyrard, maître-assistant à la faculté de droit et des sciences économiques de Paris.

Les contingences locales, qui voient alternativement aboutir ou échouer certaines des initiatives qui résultent de la dynamique globale, en la réorientant, contribuent à donner sa forme paradoxale au « champ » des études européennes, à la fois transnational et enclavé, dominé par les juristes ici, mais par les politistes là, etc. Dans cette dynamique, la création de l'Institut universitaire européen à Florence marque néanmoins une étape importante.

1. *Ibid.*, p. 4-6.

2. FNSP, 2 SP 43 : note signée « JT » à « Mr Chapsal », 24 mars 1964.

3. Note non signée sans date, de l'écriture de J. Chapsal.

4. « Note sur la création d'un centre d'études européennes au sein de la Fondation », p. 3.

5. RAC, FFR, R 453, PA 57-351 : RA du CUECE, 5 juillet 1965, p. 2 ; FNSP, 2 SP 43, projet de statuts de l'ADSPE.

De l'Institut de la Communauté européenne pour les études universitaires à l'Institut universitaire européen

Dès le début des années 1960, par la force des financements octroyés, l'ICEEU devient le point névralgique d'un réseau académique transnational qui offre une importante caisse de « résonance » pour les institutions communautaires. Ainsi, les 9 et 10 décembre 1960, une rencontre est organisée, à l'initiative de W. Hallstein, entre les dirigeants communautaires et les directeurs des différents centres de recherches financés par l'ICEEU. Deux sujets sont abordés : d'une part, la politique de concurrence, introduite par I. Samkalden (EI) et E. Steindorff (GFFGEREW), d'autre part, la politique agricole commune, introduite par L. Malassis (CEESR)¹. A. Donner, W. Hallstein et É. Hirsch sont présents, mais aussi Hans Von der Groeben et Sicco Mansholt, commissaires respectivement en charge de la Concurrence et de l'Agriculture, ou encore Michel Gaudet et Jacques-René Rabier, directeurs généraux respectivement du service juridique et du service d'information des Communautés européennes. Ce premier réseau d'interlocuteurs récurrents (trois rencontres de ce type sont organisées entre 1960 et 1962)² donne à son tour naissance à des initiatives communes, comme la création de la Deutsche Wissenschaftliche Gesellschaft für Europa-Recht au printemps 1961³. À partir du milieu des années 1960, dans un contexte politique mouvementé, qui affleure à chaque page des rapports qu'il fait parvenir à la Ford (la crise de la chaise vide, la sortie des organes intégrés de l'Alliance atlantique, le printemps de Prague), M. Kohnstamm engage en outre des efforts importants pour développer ce réseau transnational au-delà du rideau de fer. À cette fin, il se rend en Pologne aux printemps 1965 et 1966, et à Budapest à l'automne 1967, puis à nouveau à Budapest et Prague au printemps 1968⁴.

De manière symétrique, l'ICEEU entend aussi participer au « développement des études européennes dans les universités américaines »⁵. Dans les années 1950, la Ford poursuit en effet une politique active de soutien aux « études est-européennes », la plupart du temps accolées aux « études soviétiques ». Au milieu des années 1960, cette politique est étendue aux « études ouest-européennes », ce qui se manifeste notamment par une subvention de 400 000 dollars octroyée en 1964 au Foreign Area Fellowship Program, conjointement administré par le Social Science Research Council (SSRC) et l'American Council of Learned Societies (ACLS) – le financement de ce programme étendard de la Ford, créé dès 1952 en vue de développer les « *area studies* », atteignant alors un total de 12 000 000 dollars⁶. Dès le début des années 1970, la Ford fait néanmoins le constat que, « durant plusieurs années après la seconde guerre mondiale, les études européennes ont été négligées, les chercheurs en sciences sociales américains ayant tourné leur attention vers des régions plus exotiques »⁷. Ceci se traduit alors par le renouvellement régulier de la subvention spécifique « études

1. RICEEU, 15 septembre 1961, p. 4 ; M. Kohnstamm aux membres de l'Institut, 21 décembre 1960 : RAC, FFR, R 1167.

2. RICEEU, 31 juillet 1962, p. 2.

3. Antoine Vauchez, *L'Union par le droit. L'invention d'un programme institutionnel pour l'Europe*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013.

4. RICEEU, 1^{er} février 1969, p. 6.

5. « Request n° ID-51 » de David E. Bell à M. Bundy, 29 décembre 1967, p. 8. D. Bell est vice-président et directeur de l'International Division.

6. *FFAR 1964*, p. 29-30 ; et cf. Immanuel Wallerstein, « The Unintended Consequences of Cold War Area Studies », dans Noam Chomsky *et al.*, *The Cold War and The University. Toward and Intellectual History of the Postwar Years*, New York, The New Press, 1997, p. 195-231 ; Bruce Cumings, « Boundary Displacement : Area Studies and International Studies During and After the Cold War », dans Christopher Simpson (ed.), *Universities and Empire. Money and Politics in the Social Sciences during the Cold War*, New York, The New Press, 1998, p. 159-188.

7. *FFAR 1970*, p. 80-81.

ouest-européennes » au SSRC et par une série de subventions attribuées à des universités américaines pour des projets de recherche thématiques. Dans le même mouvement, sous l'impulsion de Stanley Hoffman, Ernst Haas, Joseph LaPalombara, Leon Lindberg, *inter alia*, la Ford décide de financer la création d'une véritable société savante pour les études européennes, le Council for European Studies (CES), basé à l'Université de Pittsburg, qui obtient une subvention de 385 000 dollars en 1970, puis à nouveau 260 000 dollars en 1973¹.

Tableau 2. Principaux postes de dépenses de l'ICCEU, en USD courants (1964-1971)

	1964-1965	1965-1966	1966-1967	1967-1968	1968-1969	1970-1971	Total
Rapport	30/07/1965	25/07/1966	25/07/1967	31/07/1968	09/04/1970	18/06/1971	
Année	01/01/1964- 01/07/1965	01/07/1965- 01/07/1966	01/07/1966- 01/07/1967	01/07/1967- 30/04/1968	01/01/1969- 31/12/1971	01/01/1970- 01/06/1971	
Subvention	300 000			250 000			550 000
Fonctionnement	63 150	43 050	48 360	40 296	51 700	66 670	313 226
Bulletin	16 100	7 950	1 720	7 412	28 300	38 830	100 312
Réformes ESER	6 500	4 570	6 450	712	10 200	52 000	80 432
Subventions	54 500	37 400	18 880	0	26 900	0	137 680
Divers	0	0	0	0	11 900	25 090	36 990
Total	140 250	92 970	75 410	48 420	129 000	182 590	668 640

Source : RAC, FFR, R 453, PA 57-35².

De fait, au tournant des années 1970, les échanges académiques transatlantiques s'intensifient. En 1969, un séminaire de recherche pour doctorants est organisé par le CCES de l'Université du Sussex, avec le soutien de l'ICEEU, qui regroupe pendant une semaine trente-quatre jeunes politistes et économistes sous la responsabilité de Leon Lindberg et Jean-Claude Casanova³. Il est suivi, en 1970, par un deuxième séminaire organisé dans les mêmes

1. *FFAR 1970*, p. 80 et 81 (« Inter-University Council on Western European Studies ») ; *FFAR 1973*, p. 74 et 75 ; et cf. <<https://councilforeuropeanstudies.org/about/about-us/ces-history>>. La création simultanée en 1970 du European Consortium for Political Research (ECPR), à l'Université d'Essex, partiellement pilotée par la Ford, qui lui attribue une subvention de 272 500 dollars, transforme donc durablement le contexte d'action : *FFAR 1970*, p. 39 et 40 (le rapport indique d'ailleurs « European University Consortium for Political Research »). Cf. Thibaud Boncourt, « Acteurs multipositionnés et fabrique du transnational : la création du European Consortium for Political Research », *Critique internationale*, 59, 2013, p. 17-32.

2. En 1967, M. Kohnstamm admet que les dépenses de fonctionnement de l'ICEEU sont trop élevées du fait de son propre salaire, en partie pris en charge par la CEEA jusqu'en 1962, tout en soulignant que, certes, « un professeur des universités aurait très bien pu faire le boulot, en plus de son travail universitaire, pour une indemnité qui aurait certainement été considérablement moins élevée que le salaire complet qui m'était versé », mais que cet arrangement se justifie pour des raisons très spécifiques : « J'espère que je ne paraîtrais pas trop prétentieux, néanmoins, en disant qu'il n'aurait pas été très facile de trouver un professeur disposant des mêmes contacts partout en Europe, et des mêmes possibilités à ouvrir les portes de la Communauté européenne à certains des nouveaux centres et aux autres visiteurs universitaires » (AHUE, MK-46 : bilan-programme sans titre, 27 avril 1967, p. 9-10). En 1969, M. Kohnstamm admet néanmoins que les deux tiers de son temps ont été consacrés au CAEUE, tout en ne percevant que les deux tiers du salaire qui serait le sien en tant que directeur général à la Commission européenne (AHUE, MK-48 : « Note concernant les relations financières entre le Comité et mon Institut », annexe à une lettre de M. Kohnstamm à J. Monnet du 6 novembre 1969 ; MK-47 : « Coopération entre la Direction Générale X – Presse et Information – et l'Institut de la Communauté européenne pour les études universitaires » du 5 novembre 1968, annexe, p. 2).

3. RAC, FFR, R 453, PA 57-351 : RICEEU, 9 avril 1970, p. 6.

conditions, mais à Bruges, qui réunit cette fois trente-six jeunes politologues et sociologues sous la direction de Ronald Inglehart – sur un thème en devenir : « *Decision-making process and European integration* »¹. À partir de 1969, l'ICEEU attribue aussi des bourses de recherche pour des travaux sur les relations transatlantiques, par un jury notamment composé de Dean Claussen, en charge des Affaires publiques au sein de la mission des États-Unis auprès des Communautés européennes, qui finance ces bourses². Le jeune Karel Van Miert (Université de Gent) est alors récompensé pour une étude sur « l'attitude du gouvernement des États-Unis envers la Commission des Communautés européennes »³.

Paradoxalement, les études européennes ont désormais acquis une consistance institutionnelle telle – du fait du travail de structuration entrepris par l'ICEEU – que l'action de l'ICEEU apparaît, elle, comme de plus en plus redondante, voire inutile. À l'issue de la première subvention, en 1963, M. Kohnstamm pouvait ainsi se montrer relativement satisfait.

« Quand l'Institut de la Communauté européenne pour les études universitaires a commencé ses activités, l'intérêt pour l'étude de ces problèmes était limité à quelques universités. Depuis 1958, l'intérêt pour ces études s'est grandement accru et leur portée s'est grandement élargie. »⁴

Selon lui, des « sommes relativement petites placées dans des endroits bien choisis ont eu de grandes répercussions », soit pour fonder un institut de recherche, soit pour créer une chaire que l'université s'engageait à budgétiser par la suite, soit même pour financer une thèse de doctorat. Certes, comme il le note à l'été 1966, la « nationalisation » des universités, autrefois européennes, et en particulier en France, où les universités sont « les plus conservatrices en Europe », n'a pas cédé le pas à une « européanisation » indispensable, mais « il ne semble pas immodeste de se prévaloir d'un très bon retour sur l'investissement fait par la Fondation Ford dans l'Institut ! »⁵. Toutefois, comme il le souligne à l'issue de la deuxième subvention, en 1967, une phase importante du travail de l'ICEEU s'est « clairement » achevée :

« Les études européennes sont maintenant si fermement implantées dans tous les pays du Marché commun et au Royaume-Uni et en Suisse que plus aucun stimulus extérieur n'est nécessaire. L'Institut peut considérer sa tâche dans ce domaine comme accomplie. Bien sûr, cela ne signifie pas que la situation est maintenant idéale et qu'aucun argent ne pourrait plus être utilement dépensé à des initiatives nouvelles ou à renforcer des centres d'études européennes existants. Cela signifie simplement que les études européennes se sont établies comme une partie nécessaire de la vie universitaire et continueront sans doute à s'épanouir. »⁶

De fait, M. Kohnstamm n'est pas le seul à délivrer des satisfecit à l'ICEEU. La Ford – qui tresse des louanges à son « énergique directeur », qu'elle considère comme « un *leader efficace* »⁷ – se montre alors très satisfaite du travail accompli :

1. RICEEU, 18 juin 1971, p. 4 ; RAC, FFR, R 1167. En 1966, l'ADSPE avait organisé un premier colloque à l'IEP de Lyon sur « La décision dans les Communautés européennes », publié en 1969 à Bruxelles.

2. *Ibid.*, p. 5.

3. RAC, FFR, R 453, PA 57-351 ; RICEEU, 9 avril 1970, p. 8.

4. RICEEU, 1^{er} septembre 1963, p. 2.

5. AHUE, MK-45 : note sur l'ICEEU, 6 juillet 1966, p. 1 et 3.

6. RAC, FFR, R 453, PA 57-351 : bilan-programme sans titre, 26 juillet 1967, p. 10.

7. « Request n° ID-51 » de D. Bell à M. Bundy, 29 décembre 1967, p. 4.

« Selon les dires de tous, le travail de l'Institut a été un plein succès. En 1958, il n'y avait vraiment qu'une poignée de centres d'études européennes en Europe. En 1967, de nombreuses universités ont des centres de ce type, et la plupart des facultés de droit, d'économie, et de science politique offrent des cours sur l'intégration européenne et ses effets. »¹

De sorte que, dès 1967, puis de manière plus précise à l'issue de la troisième subvention, en 1970, M. Kohnstamm fait part à la Ford de son ambition de transformer profondément les activités de l'ICEEU². Son ambition est ainsi de créer un « institut pour les études de planification des politiques publiques » (IEPPS, Institute for European Policy Planning Studies)³. Une sorte de « European Brookings ». Avec le premier élargissement en perspective, l'IEPPS pourrait ainsi naître de la fusion de l'ICEEU et de la Trans-Europe Policy Studies Association (TEPSA), un réseau qui rassemble alors des instituts tels que le Federal Trust for Education and Research britannique, le Club Jean-Moulin français et l'Istituto Affari Internazionali (IAI) italien – une autre créature de la Ford⁴. L'IEPPS offrirait « une opportunité pour les experts, travaillant bien souvent dans un isolement national, de joindre leurs forces en vue de trouver des solutions européennes à des problèmes européens »⁵. Car, contrairement aux États-Unis, où les « organisations non gouvernementales indépendantes » contribuent activement au débat public, « il n'existe pas d'institutions non gouvernementales à l'échelle européenne »⁶. M. Kohnstamm semble ainsi regretter que la Commission européenne soit contrainte de commissioner des études à des « centres de recherches indépendants », alors qu'un seul institut, « privé, à but non lucratif et complètement indépendant », pourrait, avec un personnel limité (quinze à vingt personnes), parfaitement remplir cette fonction⁷. Situé à Bruxelles, « il devrait coopérer avec les instituts existant, les gouvernements nationaux et les institutions de la Communauté européenne »⁸. Prévue pour la mi-1973, la création de ce nouvel institut reposerait sur le financement de la Fondation Volkswagen, de la Fondation Agnelli, ainsi que du groupe Royal Dutch Shell, qui, aux dires de M. Kohnstamm, auraient d'ores et déjà donné leur accord⁹. Le projet est alors vivement soutenu par le représentant des États-Unis auprès des Communautés européennes, Robert Schaetzel¹⁰. Il a aussi le soutien de la Ford. Mais, en son sein, des critiques commencent à poindre. Ainsi, Alessandro Silj, qui dirige désormais le programme « European and International Affairs »

1. *Ibid.*, p. 2 ; et voir les brouillons annotés de ce document et le « *discussion draft* », 1^{er} décembre 1967, ainsi que Kohl à J. Slater, 9 octobre 1967 et 19 septembre 1967 : RAC, FFR, R 1167.

2. « *Discussion draft* », 1^{er} décembre 1967, p. 5 ; M. Kohnstamm à J. Slater, 19 octobre 1967. J. Slater dirige alors le programme « Relations internationales » de l'International Division. Au printemps 1968, Kohnstamm explique avoir « complètement arrêté cette sorte d'activité pour utiliser tous les moyens financiers de l'Institut pour construire une activité propre » : M. Kohnstamm à J. Monnet, 2 mai 1968 : AHUE, MK-47.

3. RAC, FFR, R 453, PA 57-351 RICEEU, 18 juin 1971, p. 8.

4. Créé à Rome en 1965 par Altiero Spinelli, l'IAI reçoit quatre subventions entre 1966 et 1979 pour un total de 760 000 dollars : *FFAR 1966*, p. 32 et 94 ; *FFAR 1969*, p. 75 et 152 ; *FFAR 1973*, p. 73 et 74 ; *FFAR 1978*, p. 53 ; *FFAR 1979*, p. 56.

5. RICEEU, 18 juin 1971, p. 10.

6. « Europe in the seventies : proposal for the creation of a European Institute for policy planning studies », 17 février 1970, p. 3 et 4. La dénomination exacte de cet institut varie légèrement d'un document à l'autre.

7. *Ibid.*, p. 6 et 9.

8. *Ibid.*, p. 9.

9. RICEEU, 18 juin 1971, p. 11.

10. RAC, FFR, R 1167 : R. Schaetzel à A. Silj, 23 juillet 1970. Ancien sous-secrétaire d'État adjoint pour les affaires atlantiques, R. Schaetzel est « ambassadeur » à Bruxelles entre 1966 et 1972. Sur son action par la suite, voir : Giles Scott-Smith, « Mending the "Unhinged Alliance" in the 1970s : Transatlantic Relations, Public Diplomacy, and the Origins of the European Union Visitors Program », *Diplomacy and Statecraft*, 16 (4), 2005, p. 749-778.

(EIA) au sein de l'International Division, souligne, après avoir discuté du projet avec M. Kohnstamm, que ce dernier est « conscient du fait que ses contacts avec les générations de chercheurs plus jeunes sont limités », lui recommandant de prendre attache avec les dirigeants du CES et du « Consortium of European Political Scientists »¹.

Dans un rapport de 1976, Craufurd Goodwin, son successeur, est plus sévère encore². Pointant les ambitions originelles de l'ICEEU, qui « suintent la confiance et l'excitation de l'époque » dans ce qui devait être un « dispositif intégrateur » (« *integrative device* ») visant tout en même temps à créer un lien entre les « européens », à « moderniser les sciences sociales européennes par une exposition aux techniques de recherche américaines et en particulier la recherche appliquée aux politiques publiques » (« *research for public policy* ») ou encore à servir de « rempart intellectuel contre le communisme », C. Goodwin s'étonne que, dans les motivations en faveur de la subvention initiale, les dirigeants de l'Institut aient pu être « caractérisés par leur sympathie politique pour les États-Unis et la croyance que, sans les États-Unis, même une Europe unie serait renversée par la Russie soviétique »³. Le rapport pointe au contraire le caractère « schizophrénique » du projet initial, visant alternativement ou cumulativement à développer une structure physique visible » et/ou à devenir une « chambre de compensation » (*clearinghouse*), un « tableau de distribution » (*switch-board*) – « plusieurs termes ont été utilisés au long des années ». Les réalisations sont-elles à la hauteur de ces ambitions ? Selon lui, l'ICEEU ne supporte guère la comparaison avec l'Institute for Strategic Studies (ISS), créé la même année 1958, sous la direction d'Alastair Buchan (1958-1969), puis de F. Duchêne (1969-1974).

« Tandis que l'ISS a méticuleusement travaillé à construire une large assise et une profonde base de soutien, l'ICEEU n'est jamais devenu beaucoup plus qu'un entonnoir pour les fonds de la Fondation Ford et a dispersé ses ressources annuelles pour des choses telles que des chaires et des centres d'études européens dans différentes universités européennes. En outre, une grande partie de son énergie semble (à en juger par les rapports) avoir été dépensée dans le rêve de devenir un jour peut-être une université européenne. »⁴

Bref, son objectif unique, « la création d'un État nation européen », a nui à l'ICEEU. En outre, le rapport pointe les limitations de M. Kohnstamm lui-même :

« En tant qu'administrateur politique, l'expérience de Kohnstamm ne lui était pas très utile avec les professionnels des sciences sociales. Il semble avoir eu de la difficulté à distinguer les bons des mauvais talents académiques. »

Ses multiples activités, telles que son combat en faveur de l'œcuménisme, avec la SODEPAX (Société, Développement, Paix), ou la promotion des études latino-américaines en Europe se sont développées au détriment de l'Institut. Or, en dehors de la Ford, « le seul financeur substantiel » de l'ICEEU était la Volkswagen, créée en 1961, et « qui, durant les premières années, dépendait des conseils de la Ford »⁵. Devant la « minceur » des rapports de l'ICEEU

1. IOM de A. Silj, 17 juin 1970 ; A. Silj à M. Kohnstamm, 4 juin 1970 ; M. Kohnstamm à A. Silj, 12 juin 1970.

2. RAC, FFR, R 453, PA 57-351 : IOM de Craufurd D. Goodwin, 13 janvier 1976.

3. *Ibid.*, p. 1. Cf. *supra*.

4. *Ibid.*, p. 2. L'ISS est lui aussi un bénéficiaire à répétition des subventions de la Ford : 150 000 dollars en 1959, 140 000 en 1961, 550 000 en 1965, 525 000 en 1971 et enfin (sur la période considérée) 650 000 en 1976 : *FFAR 1959*, p. 66 et 139 ; *FFAR 1961*, p. 62 et 143 ; *FFAR 1965*, p. 48 et 137 ; *FFAR 1971*, p. 84 et 85 ; *FFAR 1976*, p. 54 et 55 ; *FFAR 1977*, p. 48.

5. *Ibid.*, p. 3.

et l'absence de toute évaluation « sérieuse » par la Fondation (« malgré trois subventions successives ! »), le rapport se conclut sur une note très critique¹.

« Nous ne donnerions probablement pas de subvention aujourd'hui, en partie parce que nos objectifs ont changé, en partie parce que notre perception de la manière la plus correcte d'opérer est différente. Les "leçons" que nous pouvons tirer de cette expérience peuvent être : 1/ les dangers du manque de recul en raison d'une trop grande proximité avec le bénéficiaire ; 2/ la nécessité de faire clairement et précisément état des objectifs d'une institution nouvelle ; 3/ le besoin d'une évaluation extérieure régulière des bénéficiaires récurrents (et spécialement des organisations dépendantes). »²

Ce remord posthume ne semble pourtant pas avoir contrecarré les relations entre M. Kohnstamm et la Ford. Certes, le projet d'une université européenne en est longtemps resté au point mort. Mais la disparition du général de Gaulle rend désormais plausible ce qui était hier improbable. Depuis le début des années 1970, en effet, les Communautés européennes bâtissent de toutes pièces un domaine de politique publique en matière d'enseignement supérieur et de recherche³.

Ainsi, le 15 novembre 1976, un Institut universitaire européen (IUE), sorte de croisement hybride entre une université européenne et un institut d'études européennes, ouvre finalement ses portes à Florence. Mais le nom de son président est acquis dès 1973 : M. Kohnstamm⁴. Alors président de la Commission trilatérale (1973-1976), ce dernier peut mettre à profit le réseau transnational mis en place au fil des ans. Il bénéficie en premier lieu du soutien de la « communauté européenne » incarnée par le secrétaire général de la Commission, Émile Noël, qui fait campagne en sa faveur auprès des gouvernements européens, puis signe un contrat avec lui pour la réalisation d'une « Histoire de l'intégration européenne »⁵. Il bénéficie en second lieu du soutien de la « communauté atlantique », incarnée par la Rockefeller, qui lui offre son concours pour deux conférences organisées à la Villa Serbelloni à Bellagio, la première en 1974 (« Institutional Development of the European Community »), la seconde en 1976 (« The Organization of the European University Institute, in Florence, Italy »)⁶. Et de son côté, le financement de la Ford ne se dément pas. En 1976, une première subvention de 50 000 dollars est octroyée à l'IUE ; puis, en 1978, une deuxième de 100 000 dollars, pour soutenir des recherches sur « le développement d'un nouveau droit commun en Europe sous [l'autorité] de la Cour de justice européenne et des traités sur le marché commun et les droits humains »⁷. Des classiques des *European Studies* sont en marche.

*

* *

1. *Ibid.*, p. 2.

2. *Ibid.*, p. 3.

3. Anne Corbett, *Universities and the Europe of Knowledge. Ideas, Institutions and Policy Entrepreneurship in European Union Higher Education Policy, 1955-2005*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2005.

4. J.-M. Palayret, R. Schreurs, *Une université pour l'Europe...*, *op. cit.*, p. 187-189.

5. Oriane Calligaro, « The European University Institute and the Historiography of European Integration : A Disputed Independence », communication au Colloque « L'Archive européenne : espaces et instruments de connaissance de l'Union », Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 3 juillet 2015.

6. *RFAR* 1974, p. 74 ; *RFAR* 1976, p. 95.

7. *FFAR* 1976, p. 56 ; *FFAR* 1978, p. 53 et 54 (citation).

Dans la dynamique qui a vu émerger un champ du pouvoir européen, c'est-à-dire non pas simplement les institutions des Communautés européennes, mais un espace de relations plus complexe entre des institutions atlantiques et européennes, formelles et informelles, entre des agents économiques et politiques, juridiques et militaires, les entreprises académiques ont une importance centrale. Elles ont en effet pour enjeu ultime la formation des élites et donc la distribution, à long terme, des positions de pouvoir au sein de ce champ émergent. Elles ont aussi pour enjeu, à plus court terme, la formation des représentations savantes de ce pouvoir émergent et donc, en partie, la légitimation des nouvelles formes de domination qui en résultent.

Dans cette perspective, la promotion des études européennes et, avec elles, d'une université européenne, apparaît comme autre chose que le simple effet mécanique de la « construction européenne ». Elle apparaît comme l'une des plus significatives des constructions européennes¹.

Antonin Cohen

Professeur des universités en science politique, **Antonin Cohen** enseigne à l'Université de Rennes I et est membre de l'Institut des sciences sociales du politique (ISP, UMR 7220). Il a notamment publié *Le régime politique de l'Union européenne*, Paris, La Découverte, 2014, et a codirigé (avec Bernard Lacroix et Philippe Riutort) le *Nouveau manuel de science politique*, Paris, La Découverte, 2015 (1^{re} éd. : 2009). Ses recherches portent sur l'institutionnalisation du champ du pouvoir européen au 20^e siècle (ISP, Université Paris Ouest Nanterre, Maison Max Weber, 200 avenue de la République, 92001 Nanterre cedex, <antonincohen@aol.com>).

1. Les recherches sur lesquelles se fonde cet article ont bénéficié d'une bourse du Rockefeller Archives Center (RAC). Je tiens à exprimer mes profonds remerciements à Camilla Harris et à toute l'équipe du RAC, en particulier Nancy Adgent, Lucas Buresch (qui m'a considérablement aidé dans le dédale des archives de la Ford), Michele Hiltzik Beckerman, Camelia Muresan, Tom Rosenbaum et Judy Russo. Mes remerciements s'adressent aussi à Didier Bigo et Wolfram Kaiser.